

ALTERNATIVES NON VIOLENTES



**POUR VAINCRE
LA MISÈRE
ICI ET LA-BAS**

75

8°P 6112

revue trimestrielle

30 F

2012.009

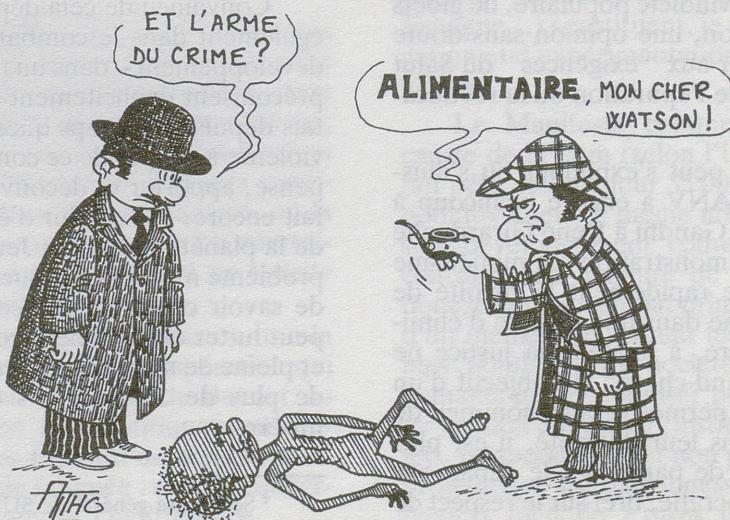
ÉDITORIAL

LA misère fait mourir chaque jour à petit feu des hommes qui ne demandaient qu'à vivre. La misère est une forme de violence qui, comme toutes les violences, a ses lois et ses victimes.

Ce n'est pas un hasard si Gandhi a voulu la combattre en Inde, en faisant que les Intouchables acceptent et parviennent à sortir de leurs conditions de vie infra-humaines. Et ce n'est pas encore un hasard si le réalisateur du film *Gandhi*, R. Attenborough, n'aborde pas cette lutte non-violente dans son film : le gouvernement indien le lui avait demandé en échange de l'autorisation de tourner son film en Inde. Le combat mené

naguère par Gandhi aurait trop dénoncé les mécanismes de la misère qui sévissent encore cruellement en Inde.

Il est facile de parler de la misère dans des pays lointains et de l'analyser. L'aborder et vouloir y remédier chez soi est une autre paire de manches. ANV, délibérément, a tenu à traiter la misère "ici" et "là-bas", non seulement parce que des mécanismes similaires d'oubli et d'oppression s'y retrouvent, mais aussi parce que des initiatives se manifestent "ici" et "là-bas" pour la combattre, avec le caractère inventif et exigeant de l'action non-violente.



De ce côté-ci de la planète

par François-Xavier Verschave *

L'action non-violente n'est-elle pas caractéristique de nombreuses luttes contre la misère ? En donnant la parole à l'organisation SURVIE 90, ANV présente à ses lecteurs un moyen d'approfondir cet aspect.

Varsovie, Berlin-Est, Prague, Santiago, Cotonou et même, peut-être Pretoria : partout les mouvements, les leaders et les moyens non-violents confirment leur extraordinaire supériorité sur les " purges " violentes des situations oppressives. Avec la fin du déni de justice, la paix civile qu'ils apportent a une saveur différente : pas de vindicte populaire, de gibets ou de pelotons d'exécution, une opinion sans doute mieux armée pour résister aux " exigences " du Salut public, du Parti unique, de l'épuration ou la rééducation...

Cette " supériorité " peut s'expliquer ou s'illustrer de mille manières : ANV a encore beaucoup à publier... Disons que, de Gandhi à René Girard, elle repose sur une double démonstration : le mimétisme de la violence rapproche rapidement le révolté de l'opresseur, il les enferme dans une logique d'élimination, voire de massacre, à laquelle la justice ne gagne finalement pas grand-chose ; si l'objectif d'un combat politique est de permettre aux hommes de bien vivre ensemble, dans leur diversité, il est plus fructueux et convaincant de parier dès le départ sur l'interpellation et la démocratie, bref sur le respect de

l'autre, allié ou adversaire, qui lui permet de s'expliquer et de changer – de préférer les arguments aux coups de force, le compromis au tout ou rien.

Rompre l'indifférence

Convaincu de cela depuis plus de 20 ans, engagé également dans le combat contre la faim et pour le développement – dans un mouvement dont les statuts préconisent explicitement la non-violence, je souhaitais depuis longtemps questionner la mouvance non-violente à propos de ce combat-là, où elle pourrait, je pense, apporter et découvrir davantage qu'elle ne le fait encore. « C'est dur d'être un héros, de ce côté-ci de la planète » chantait Jean-Patrick Capdevielle. Le problème n'est pas de jouer au héros, le problème est de savoir comment, de ce côté-ci de la planète, on peut lutter efficacement contre cette injustice criante et pleine de menaces que représente la condamnation de plus de 500 millions de personnes à l'extrême misère.

* Secrétaire général de SURVIE 90.

L'expérience et la théorie non-violentes se réfèrent essentiellement aux figures classiques des opprimés ou des envahis en lutte contre l'opresseur ou l'occupant. Le problème en ces cas est moins la combativité des victimes directes de l'injustice, que l'option de la non-violence face aux choix du terrorisme ou de la résistance armée.

Mais je suis né et je vis de ce côté-ci de la planète... et je refuse cependant, pour toutes sortes de raisons, l'extrême injustice qui accable largement l'autre côté : je suis persuadé – comme un certain nombre de gens d'ici – que nous pouvons aussi la combattre, solidiairement avec les initiatives des populations des tiers mondes. Je dirais même, intuitivement, que la qualité et l'intensité de notre combat ne sont pas indifférents à la possibilité, pour les opprimés, de choisir autre chose que la violence et la haine.

Il s'agit donc, clairement, de défendre aussi nos propres intérêts, matériels et spirituels, de promouvoir un rééquilibrage qui réduise les menaces sur notre sécurité et les fondements de notre qualité de vie. Il ne s'agit pas d'un tiers-mondisme idéalisé ou idéaliste, mais d'une vue réaliste de ce qui nous attend, dans 5, 10 ou 20 ans.

C'est là que surgit la difficulté : nous ne sommes pas les victimes directes et immédiates (si ce n'est dans notre inconfort moral !) de cette situation, nous le sommes par les médiations du temps, de l'espace, et de l'interdépendance. Or nous vivons dans des pays repus où l'opinion, les médias et les hommes politiques rivalisent dans la course à l'immédiateté, où la militance est considérée comme ringarde ou névrotique, où le sort des populations du Sud ne suscite généralement qu'une charité épisodique.

La question n'est donc pas de choisir ou non la violence – même si l'on comprend l'exaspération qui l'a suscitée, le romantisme terroriste de Baader ou des Brigades Rouges n'est plus politiquement crédible – mais de trouver les forces d'un combat non-violent dans une démocratie fatiguée : non de convertir la violence, mais de rompre l'indifférence.

Nous avons l'immense avantage de vivre en démocratie : certes, nous y sommes soumis à la loi d'une majorité peu motivée, mais elle permet à une minorité "résistante" de s'exprimer, s'organiser, et tenter de convaincre une opinion, des médias et des hommes politiques passablement anesthésiés. Ce bon usage de la démocratie est la base d'un certain nombre de mouvements civiques non-violents, tels Amnesty International, le Projet Faim ou Results aux Etats-Unis. Avec des variantes : Amnesty mobilise les citoyens, l'opinion et les médias d'ici envers les hommes politiques de là-bas ; le Projet Faim a sensibilisé des millions de citoyens, l'opinion et les médias, mais il laisse à chacun le soin de traduire politiquement son engagement ; Results mobilise sur une succession d'objectifs précis – une tactique productive et sans doute réaliste, mais dont l'autolimitation fait question.

Le Manifeste-Appel contre la faim et pour le développement lancé en 1981 par 55 Prix Nobel (aujourd'hui 116) ouvre à mon avis une problématique politique nouvelle ; de même, les luttes non-violentes qu'il a suscitées depuis 9 ans à travers les Campagnes SURVIE (en Belgique, Italie, France, Espagne...) constituent, je pense, un champ d'investigation et d'expérimentation pour le mouvement non-violent.

Le Manifeste commence par replacer l holocauste de la faim (selon l'UNICEF l'extrême misère fait périr chaque jour 35 000 enfants, et en handicape définitivement le même nombre) et la persistance du sous-développement comme l'injustice centrale, la contradiction majeure de notre vie en humanité – donc le lieu du combat principal. Ensuite, il interpelle d'un même mouvement les citoyens et les responsables politiques (la société civile et l'Etat en leur demandant de mobiliser pour ce combat les moyens de l'action collective (institutions, lois, budgets, projets, méthodes, ...)) et non plus seulement une charité prophétique ou patronnasse. Enfin, il ne propose le recours qu'à de « rares mais durables armes... la

Extraits du Manifeste-appel des Prix Nobel

Nous soussignés, femmes et hommes de science, de lettres et de paix, différents les uns des autres par la religion, l'histoire ou la culture, qui avons été distingués par ce que nous recherchons, (...) adressons un appel à tous les hommes et à toutes les femmes de bonne volonté, aux puissants et aux humbles, chacun d'eux avec ses propres responsabilités, pour que soient rendus à la vie des dizaines de millions d'êtres humains que la faim et le sous-développement font agoniser, victimes qu'ils sont du désordre politique et économique international qui règne aujourd'hui.

Un holocauste sans précédent, dont l'horreur embrasse en une seule année toute l'horreur des massacres que nos générations ont connus dans la première moitié de ce siècle, est aujourd'hui en cours et déborde de plus en plus, à chaque instant qui passe, le périmètre de la barbarie et de la mort, dans le monde non moins que dans nos consciences.

Il faut donc une bonne volonté politique et une nouvelle et spécifique organisation de cette volonté, qui tendent directement et manifestement – et cela avec une priorité absolue – à surmonter les causes de cette tragédie et à en conjurer au plus tôt les effets. (...)

Il faut se révolter contre ce faux réalisme qui incite à se résigner comme à une fatalité à ce qui, en réalité, ressort des responsabilités de la politique et du "désordre établi". Il faut lutter réaliste pour que ce qui est possible soit réalisé et non gaspillé – peut-être pour toujours. Il faut que se convertissent en quelque chose de positif aussi bien ces modes et ces démarches d'assistance qui donnent surtout bonne conscience à bon marché et qui ne sauvent pas ceux à qui ils sont destinés, que ces cruelles et infécondes utopies qui sacrifient les hommes d'aujourd'hui au nom d'un projet d'homme et la société d'aujourd'hui au nom d'un projet de société.

Il faut que les citoyens et les responsables politiques choisissent et votent, à leurs niveaux respectifs, électo-

raux ou parlementaires, gouvernementaux ou internationaux, de nouvelles lois, de nouveaux budgets, de nouveaux projets et de nouvelles initiatives qui soient immédiatement mis en œuvre pour sauver des milliards d'hommes de la malnutrition et du sous-développement, et de la mort de faim des centaines de millions d'êtres, à chaque nouvelle génération.

Il faut que tous et chacun donnent valeur de loi au devoir de sauver les vivants, et de ne pas tuer et de ne pas exterminer, que ce soit même par inertie, par omission ou par indifférence.

Si les puissants de la terre sont responsables, ils ne sont pas les seuls.

Si ceux qui sont sans pouvoir et sans armes ne se résignent pas à rester passifs, si, de plus en plus nombreux, ils proclament qu'ils n'obéiront plus qu'à une seule loi, celle, fondamentale, des droits des hommes et des peuples, loi qui est en premier lieu Droit et droit à la vie ; si ceux qui sont sans pouvoir et sans armes s'organisent, utilisant leurs rares mais durables armes – celle de la démocratie politique et les grandes actions non-violentes "gandhiennes" – se proposant et imposant des choix et des objectifs chaque fois limités et adéquats ; si cela se produisait, il est certain, comme aujourd'hui c'est certainement possible, que notre ère ne serait plus celle de la catastrophe.

(...) Si les moyens d'information, si les puissants de ce monde qui ont tenu à nous honorer consentent à écouter et aussi à faire écouter en cette occasion notre voix et notre œuvre, ainsi que celle de tous ceux qui sont en train d'œuvrer dans le monde dans la même direction, si les femmes et les hommes, si les gens savent, s'ils sont informés, nous ne doutons pas que l'avenir puisse être différent de celui qui menace.

Mais, cela seulement dans ce cas.

Il faut sans plus tarder choisir, agir, créer et vivre pour faire vivre.

démocratie politique et les grandes actions non-violentes gandhiennes ».

Le contrat de génération

On trouvera plus loin un bref aperçu des actions non-violentes menées par les campagnes SURVIE. Un inlassable travail de conviction et de concertation sans préjugés a réussi à faire élaborer, par des hommes politiques et des experts très différents, une proposition de loi pour la survie et le développement des populations les plus pauvres, dotés de ressources sans précédent, et à y faire adhérer les trois quarts des députés français, la plupart des ONG de développement et les représentants des principaux courants de foi et de pensée. Ce projet suscite par ailleurs un intérêt croissant dans nombre de pays, et pourrait constituer, dans une étape prochaine, un " contrat de génération " entre l'Europe et les Pays les Moins Avancés. Les mois à venir seront décisifs aux niveaux français et européens, à travers les deux actions du " Serment de l'Arche " (6 juin) et du " Forum des partenaires pour un contrat de génération (4-6 septembre). Mais le combat ne sera sûrement pas achevé, ne serait-ce que parce qu'il faudra se battre pour une bonne application des décisions politiques, pour une mobilisation des acteurs potentiels, ainsi que sur les autres fronts de la dette, de la corruption, du prix des matières premières.

Je retiens de ces années de combat des sources d'espoir, et une incertitude. L'espoir, c'est l'émergence – certes encore faible – de " résistants " post-idéologiques : des gens qui ne veulent pas définir l'Histoire, mais lui permettre d'advenir librement, qui ne veulent pas le bonheur des autres, mais s'estiment co-responsables du refus de l'intolérable ; des militants qui acceptent la fragilité de leur militance. L'espoir, c'est aussi la fin de la démonisation de la politique et de ses responsables : une bonne part des impuissances ou des insuffisances des tiers-mondismes provient d'une surestimation, ou symétriquement, d'un rejet des possibilités de la politique ; de

même, on a souvent méprisé les hommes politiques pour avoir trop attendu d'eux. Or, ils reflètent – amplifiée par leur sensibilité aux variations de l'opinion – l'ambivalence de tout un chacun : " j'y pense, puis j'oublie ". Et beaucoup d'entre eux, finalement assez conscients des enjeux du long terme, ne demandent qu'une chose : qu'on les encourage à " y penser ".

L'incertitude, c'est qu'assez de gens sachent durer suffisamment dans une attitude peu naturelle de résistance aux facilités de l'indifférence, du conformisme, du fatalisme. Quand on n'est pas atteint dans sa chair par les effets de l'injustice, quand on n'est pas enrôlé psychiquement par une idéologie, quand on est conscient " qu'on n'est pas un héros ", cela paraît un pari impossible que de faire vivre assez fort et assez longtemps une campagne de Citoyens – qui n'a pas le squelette d'un parti, parce qu'elle ne veut pas prendre le pouvoir.

Nous savons tous que la non-violence ne peut se contenter d'être une méthode, mais qu'elle prend sa source dans des valeurs ou des forces spirituelles, qui sont des mûres de la résistance aux tentations parallèles de la passivité ou de la violence. De telles forces ou valeurs survivront-elles ou renaîtront-elles dans notre " vieux pays " – comme disait à Londres, un général de brigade qui, paraît-il, soupirait souvent de l'incroyable fragilité de cette résistance à laquelle il avait eu l'inconscience d'appeler ?

Nous savons tous aussi qu'on peut (qu'il faut ?) pallier la faiblesse de la " foi " par des rites. Tous les mouvements civiques y recourent. Le risque est que leurs rituels oublient leur finalité, ou renforcent leur isolement en chapelles. Il me semble important, pour y remédier, de susciter davantage de réflexion commune, d'échange et de concertation entre tous ces mouvements. Finalement très complémentaires, et qui s'inspirent, probablement, d'une conception voisine de la dignité du citoyen. L'Etat n'a pas d'autre conscience que celle de ses citoyens : si ceux-ci démissionnent, il n'a plus que sa triste raison.

Campagne SURVIE : 9 années d'actions non-violentes

Belgique

Premier parlement d'Europe à répondre à l'Appel des Nobel, par une résolution votée à l'unanimité le 18 juillet 1981, le Parlement belge fut aussi le premier, en 1983, à voter une loi en ce sens.

La campagne qui a amené l'adoption de cette "loi de survie" s'est articulée autour d'une série d'actions non-violentes et d'initiatives de mobilisation : une marche à Bruxelles réunissant un millier de personnes, un lâcher de ballons en place publique, une pétition adressée au Parlement par la moitié des bourgmestres belges et plusieurs actions de jeûne (avec notamment 140 personnes jeûnant durant une semaine, et deux parlementaires belges durant 15 jours). Le jeûne individuel de 40 jours d'un citoyen aveugle sur la place principale de Bruxelles, a joué un rôle déterminant dans la mobilisation de l'opinion.

Cette mobilisation a débouché sur la loi de survie, déposée au Parlement par le député-bourgmestre social-chrétien Jean-Louis Thys et votée à la quasi-unanimité en 1983.

La loi de survie est destiné à assurer « *l'exécution des résolutions du Sénat et de la Chambre sur le Manifeste-Appel des Prix Nobel* », elle a comme objectif « *d'assurer la survie des personnes menacées par la faim, la malnutrition et le sous-développement* ». Elle a été dotée d'un fonds de 10 milliards de francs belges.

La vigilance dans le suivi de l'application de cette loi a été source, en 1985, de plusieurs actions non-violentes : une nuit de veille autour de Bruxelles et une marche-relais de plus d'un mois, jour et nuit sans interruption, auxquelles ont participé plusieurs centaines de personnes.

Italie

De 1981 à 1985, la campagne sur les objectifs du Manifeste des Nobel, n'a cessé de mobiliser de plus en plus de personnes (jusqu'à plusieurs dizaines de milliers de participants aux marches de Pâques à Rome, parmi lesquels des lauréats du Prix Nobel à plusieurs reprises ainsi que de très nombreuses personnalités politiques et autres).

Une série de jeûnes et plusieurs grèves de la faim ont conduit en 1985 à l'adoption d'une "loi contre l'extermination par la faim", dotée de 9 milliards de F. L'action décisive

a été une grève de la faim personnalisée d'un certain nombre de jeunes – un par député de la commission concernée – pour leur demander, non d'approuver l'initiative, mais d'exprimer publiquement leur position à son sujet : position favorable. Il n'a plus alors fallu qu'une brève répétition pour obtenir que les actes soient conformes aux déclarations...

France

La campagne Survie a recouru depuis 1983 à une grande variété d'instruments de conviction non-violente : marches, jeûnes, parrainages, manifestations symboliques, ... En 1984-85, cinq " Assises pour la Survie et le Développement " (à Paris, Lyon, Marseille, Pontivy et Toulouse) ont rassemblé 5 000 citoyens et près d'un millier d'élus.

A l'automne 1985, 200 maires ont marché (certains sur plus de 500 km) pour demander une initiative majeure de la France dans la lutte contre la faim et pour le développement. En juin 1987, un millier de citoyens, célèbres ou inconnus, se sont rassemblés place de la Concorde pour une nuit aux flambeaux, que plusieurs centaines ont poursuivi par une marche autour de Paris, jusqu'à l'aube – via le Sénat et l'Assemblée. A plusieurs reprises, des jeûnes de mères de famille ont été organisés lors de la Fête des Mères, en solidarité avec les femmes du tiers monde. En janvier 1988, 40 000 bougies ont été allumées dans les jardins du Palais Royal, à l'occasion de la venue des Prix Nobel à Paris, pour signifier le génocide quotidien de 40 000 enfants, victimes du manque de nourriture et de soins. En avril 1988, 20 000 personnes ont " allumé l'espoir " dans 200 villes et villages de France, pour demander que la lutte contre l'extrême pauvreté, ici et là-bas, soit la priorité politique du futur président.

Le travail simultané de concertation et de sensibilisation persévérente (tel le " parrainage des députés ") aboutit désormais à une adhésion très large, qui devrait s'exprimer et prendre corps le 6 juin 1990 lors du " Serment de l'Arche ". De même est prévu à l'échelle européenne et pour septembre 1990 (au moment de la Conférence des Nations-Unis sur les Pays les Moins Avancés) un forum des " Partenaires pour un contrat de génération entre l'Europe et les PMA ".

SURVIE 90 :

25, rue Jonquoy, 75014 PARIS

L'observatoire de la démocratie internationale

par Anne Le Huérou

Face à l'exclusion et aux décisions des 7 grands, il importe que les sociétés civiles se fassent entendre.

La suite du premier sommet des 7 peuples parmi les plus pauvres

Le 15 juillet 1989, à Paris, au milieu des festivités du bicentenaire de la Révolution française et en parallèle à la réunion du Sommet des 7 chefs d'Etat les plus riches, se tenait le Sommet des 7 peuples parmi les plus pauvres. Face aux décisions des grands de la planète, les sociétés civiles du Sud et du Nord faisaient entendre leurs voix, avec un succès médiatique certain et surtout l'envie d'aller plus loin.

Les organisateurs du Sommet ont donc décidé, à la demande des 7 témoins du Sud présents, de créer **l'Observatoire de la Démocratie internationale**, lieu de vigilance, d'échanges et d'élaboration de propositions entre les sociétés civiles du Nord et du Sud. Lieu où pourront se retrouver chercheurs, ONG et tous ceux qui souhaitent rénover les choix faits depuis la décolonisation et proposer d'autres voies.

Première tâche concrète de l'Observatoire, publier un rapport annuel à l'occasion de chaque Sommet des 7 chefs d'Etat. Ce rapport, fruit d'un travail collectif rassemblera les critiques des décisions des 7 grands et les propositions alternatives qui serviront de base à la préparation des contre-sommets, eux aussi annuels.

Face aux décisions des 7 grands

« *La rencontre annuelle des chefs d'Etat des pays industriels libres et ouverts* ». C'est ainsi que se définissait en 1975, le premier Sommet des 7 pays les plus riches, tenu à Rambouillet sur une initiative de la France. De fastes en fastes, de capitale en capitale, 15 années se sont écoulées... jusqu'au Sommet de l'Arche en juillet 1989.

Derrière un titre avenant et apparemment anodin, qui cache mal la satisfaction d'appartenir au "Club des grands", une réalité plus brutale : 7 pays qui ne représentent que 12 % de la population mondiale, ont, sous la pression de la crise et sans relever d'aucune légitimité au niveau international, mis en place un rendez-vous annuel, aujourd'hui devenu une institution. Ils prennent chaque année des décisions lourdes de conséquences pour l'ensemble de la planète, puisque les grandes institutions financières internationales (Fonds monétaire international, Banque mondiale, ...) sont largement entre leurs mains.

La construction d'un discours idéologique commun – le libéralisme, sous une forme plus ou moins radicale selon les périodes – a permis, année après année, de renforcer la cohésion des 7. Les effets en sont visibles notamment dans l'harmonisation pro-

gressive des politiques économiques, dans l'absence de remise en cause du modèle de développement choisi et imposé à l'ensemble des pays, et dans les conséquences concrètes des décisions prises, notamment en matière de gestion de la dette et de politiques d'ajustement structurel.

Peu à peu, les 7 ont élargi leurs préoccupations aux questions du terrorisme, de la drogue ou des négociations sur le désarmement, donnant à l'expression de **Directoire du monde** tout son sens.

Lettre des 7 témoins des peuples parmi les plus pauvres

« Nous, sept témoins des peuples parmi les plus pauvres, réunis en Premier Sommet à Paris, les 15 et 16 juillet 1989,

– adressons nos félicitations à toutes les ONG françaises et internationales qui ont organisé cette heureuse rencontre
– dans l'esprit de solidarité qui nous anime tous et dans le contexte de partenariat, et désireux de maximiser nos objectifs, nous souhaitons :

1^o / Que les ONG organisatrices de l'actuel Sommet de Paris mettent sur pied une structure qui nous apporte l'appui technique et moral qui permette la coordination Sud-Sud de nos ONG, en Amérique latine, en Asie et en Afrique et la coordination avec les ONG des pays industrialisés, afin de rester vigilants sur les décisions internationales.

2^o / Que le collectif organisateur du Sommet de Paris étudie les mesures préparatoires pour le second Sommet des plus pauvres. »

Fait à Paris, le 16 juillet 1989

Buli Rokeya, Bangladesh – Orlando Melgueiros da Silva, Brésil – Mariam Ouattara, Burkina Faso – Daniel Henrys, Haïti – Tomas Mario Vieira, Mozambique – Serge Cherniguin, Philippines – Salumu Sonya, Zaïre.

Pourtant, derrière une apparente maîtrise des grands problèmes mondiaux, et au-delà du discours

rassurant « nous contrôlons la situation », on se rend compte à la lecture des documents publiés par les 7, que l'imprévoyance et la gestion à courte vue ont prévalu. Comment ne pas être frappé par exemple de voir que les 7 semblent, dans leur déclaration de 1989, découvrir avec une totale ingénuité l'ampleur des problèmes d'environnement alors que des experts, au Nord et au Sud, sonnent l'alarme depuis des années ? Comment aussi ne pas percevoir que l'appréhension des phénomènes est toujours partielle et n'envisage qu'un aspect du problème, sans en mettre en relation les différents éléments.

Formuler des propositions alternatives sur les grands enjeux internationaux

Face à cette "direction du monde" foncièrement non démocratique qu'il remet en cause, l'Observatoire veut rassembler les expériences et les réflexions de tous ceux qui agissent, souvent sur le terrain, depuis des années, sur les enjeux importants aujourd'hui pour l'avenir de la planète. Qu'il s'agisse de l'environnement, de la dette, de la drogue, ..., l'objectif de l'Observatoire est de proposer, non pas des solutions toutes faites, ce qui serait sans doute aussi criticable que pour les 7 grands, mais une démarche différente, qui part de situations concrètes et qui priviliege les approches multiples sur une même question, pour essayer de formuler des directions possibles. On peut citer quelques exemples de thèmes au menu du travail de "défrichage" de l'Observatoire pour 1990, et qui figureront dans son premier rapport annuel.

- La drogue : il s'agit de mettre en relation le phénomène de la drogue avec un certain nombre d'éléments économiques, sociaux et politiques transversaux : la question de la dette ; le rôle des marchés financiers ; le commerce international ; les conflits régionaux ; la pauvreté et la marginalisation au Sud, surtout dans les grandes villes ; l'absence de démocratie dans les pays

producteurs ; les mécanismes en jeu dans les pays consommateurs, etc.

- Le commerce international : comment garantir un véritable droit au développement économique, social et culturel dans le contexte actuel des échanges internationaux ? Cela passe sans doute par la remise en cause des institutions internationales qui les contrôlent (GATT en particulier) et par la recherche d'autres instances de régulation.

- Enjeux Est/Sud : la "ruée vers l'Est" des pays occidentaux et les inquiétudes exprimées par certains pays du Sud qui craignent de voir l'aide occidentale changer de direction, sont l'occasion de mettre en question l'ensemble des mécanismes de la coopération, de souligner aussi les dangers du "tout-marché" à l'Est, enfin de mettre l'accent sur l'importance du dialogue entre sociétés civiles du Sud et de l'Est.

- Détente et désarmement : quelles conséquences peuvent avoir pour les pays du Sud la nouvelle donne diplomatique et stratégique entre l'Est et l'Ouest, notamment l'évolution des ventes d'armes, le règlement des conflits régionaux ? Il est urgent de proposer une autre conception des rapports internationaux face aux arguments de plus en plus nombreux qui font apparaître le Sud comme la nouvelle menace.

Aller dans le sens d'une véritable démocratie internationale

Face au caractère de plus en plus souvent "censitaire" d'une démocratie où la plupart sont exclus des processus décisionnels, que ce soit à l'échelon local ou international, c'est l'enjeu d'une véritable démocratie qui est posé.

De part et d'autre de la planète, la revendication démocratique se manifeste avec de plus en plus de

force et d'insistance. Ces derniers mois, ce sont les anciens pays du "bloc socialiste" qui en ont fourni l'illustration la plus éclatante, mais elle traverse aussi et depuis plusieurs années l'ensemble des pays du Sud : tour à tour sur le continent sud-américain, dans certains pays d'Asie et du Maghreb, aujourd'hui en Afrique noire, la démocratie se met en marche dans des pays qui sont encore souvent sous le poids de régimes autoritaires et qui subissent de plein fouet les conséquences de l'absence de démocratie au niveau international.

Au-delà de ce "réveil démocratique", il importe aujourd'hui de poser la question des indicateurs de la démocratie. Trop souvent en effet, la démocratie n'est envisagée que sous ses aspects politiques et institutionnels : le tryptique traditionnel multipartisme/élections libres/liberté de la presse est la condition nécessaire mais non suffisante de la démocratie, une sorte de "SMIG" auquel on doit ajouter d'autres éléments, tout aussi importants pour garantir la démocratie économique et sociale, seule solution à la pauvreté et à l'exclusion. L'exemple actuel des pays de l'Est nous montre bien que le seul aspect institutionnel est trop réducteur : dans la plupart des commentaires, ces pays sont bel et bien entrés une fois pour toutes dans la démocratie ; pourtant, les "restos du cœur" sont en passe d'ouvrir leurs portes en Pologne... Aujourd'hui, primat du marché et politiques libérales sont associés à la démocratie politique dans tous les discours, alors que sont reléguées au second plan les valeurs de solidarité ou la réduction des inégalités. Il faut donc être plus exigeant et proposer que des indicateurs comme une **vraie politique de réduction des inégalités** et **l'absence de toute forme de discrimination** soient aussi comprises dans ce que l'on pourrait appeler à terme une "norme internationale de démocratie".

Observatoire de la démocratie internationale

17, place de l'Argonne, 75019 Paris
Tél. (1) 40 35 07 00 - Fax. (1) 40 35 06 20

Participation active

Il y a plusieurs façons de participer :

- **Souscrire**

C'est essentiel, surtout lorsque l'on fait le pari de rester indépendant vis-à-vis des pouvoirs publics.

- **Ecrire**

Quel que soit l'organisme où nous travaillons ou militons, nous sommes tous des observateurs... Les contributions au rapport annuel sont primordiales.

- **Diffuser**

Qui ne connaît pas un ami ou collègue intéressé... ou peut-être tout un fichier, un éditeur, une revue ?

- **Parrainer**

Connue ou non, toute signature doit marquer combien nous sommes nombreux à adhérer à ce projet.

Pourquoi miser sur le développement local en Afrique

par Michel GRIFFON (*)

Le développement local et la décentralisation peuvent constituer des réponses importantes à la situation de crise qui existe actuellement en Afrique.

La démonstration n'est pas simple et, de toute manière, elle ne peut être que prospective, et donc reposer sur certaines hypothèses qu'il convient de bien identifier, afin de mesurer a priori les limites de la proposition.

La démarche s'appuie sur trois raisonnements principaux :

- l'émergence de nouveaux agents dans le développement économique et social ;
- un nouvel équilibre entre Etat et société civile ;
- la constitution d'espaces économiques internationaux par sous-régions.

Le point de départ du raisonnement est la démographie africaine, dont on sait qu'elle est très forte (doublement en 22 ans). Contrairement aux autres continents, l'Afrique ne semble devoir connaître un ralentissement de sa croissance démographique que tardivement.

Les effets sur l'agriculture sont donc rapides à l'échelle de l'histoire : saturation de l'espace productif agricole, grandes migrations vers les zones à potentiel

agricole plus élevé, dégradation du milieu si les techniques ne permettent pas la reproduction de ses équilibres fondamentaux, progrès technique et intensification de la production agricole lorsque les sociétés savent faire face à l'accroissement des besoins alimentaires et à la raréfaction du sol.

Parallèlement, l'urbanisation s'accroît, et avec elle la division du travail entre agriculteurs et consommateurs urbains. La consommation urbaine, quant à elle, évolue en se diversifiant sous l'effet, entre autres, des importations de produits alimentaires.

Que faire

L'évolution de cette situation devrait conduire à mieux connecter la demande urbaine et l'offre agricole. Cette connection implique que des intermédiaires assurent cette fonction de "transmission" entre la demande et l'offre.

(*) Economiste, de la Direction Scientifique du CIRAD (Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement).

Les grands commerçants ou les intermédiaires du domaine périurbain se situent à cet endroit stratégique où se crée un circuit économique, et où il se complexifie peu à peu : transformation du produit, stockage, conservation, emballage, ... On devrait donc assister, en même temps qu'à l'émergence d'un plus grand nombre d'intermédiaires, à la naissance, la structuration et la diversification de filières nouvelles.

Cela suppose d'abord que les détenteurs de capitaux commerciaux sachent investir peu à peu dans la transformation des produits (transition d'un capitalisme commercial à un capitalisme pré-industriel). Cela suppose surtout que l'alimentation importée ne supplante pas la production locale, ce que les déficits des paiements ne devraient pas autoriser de manière importante, sauf dans les pays bénéficiant de larges possibilités d'exportation ou de booms des cours des produits exportés. Mais, de toute manière, à long terme, l'ampleur de la demande locale devrait susciter la création, puis la complexification des filières, ce qu'est un mécanisme de développement.

Les grandes projections démographiques montrent qu'il devrait y avoir un grand nombre de grandes villes et de bourgs. L'organisation du commerce, des transports, des infrastructures de communication va donc nécessiter des politiques complexes d'aménagement du territoire. De même, le processus de développement, qui devrait accompagner cette croissance démographique, sera complexe. Il n'est pas inimaginable que l'Etat seul pourra y faire face. L'initiative locale est indispensable.

Or, précisément, l'Etat aura bien du mal à poursuivre dans son mode actuel de gestion de l'économie, caractérisé par la centralisation, la propriété nationale d'une partie des entreprises de production et de service, les coûts de fonctionnement élevés et la faible efficacité due au phénomène bureaucratique. Par ailleurs, les ressources de l'Etat sont faibles en regard des effectifs de la fonction publique, et dans la plupart

des pays, la consommation publique a été préférée à l'investissement.

L'Etat doit donc renoncer à son projet implicite d'organisation et de structuration de la société dans lesquel il devrait avoir un rôle dirigeant. Ainsi, beaucoup de pays africains n'auront pas pendant longtemps la possibilité de financer le fonctionnement des services publics ruraux (éducation, santé, entretien de la voirie, vulgarisation agricole, ...) et a fortiori des investissements, lesquels sont de plus en plus pris en charge par les aides extérieures.

Dès lors, les collectivités locales devront elles-mêmes réaliser les équipements et financer les services indispensables au développement, mais au coût le plus faible possible, en faisant appel en partie au bénévolat, pratique fréquente et caractéristique du fonctionnement des institutions locales.

Les institutions locales, en effet, sont organisées sur un mode souvent beaucoup moins formel que l'Etat, et où chacun exerce des responsabilités traditionnelles ne demandant pas à être rémunérées par la collectivité. De plus, les « coûts de la vie » dans les zones rurales sont beaucoup moins élevés que dans les zones urbaines. Une part importante des coûts d'organisation de l'Etat vient du fait que la décision du travail implique de créer des emplois publics à temps complet (encore que beaucoup de fonctionnaires soient pluri-actifs) et de payer des salaires suivant peu ou prou les prix urbains caractérisant les modes de vie des cadres, qui sont élevés en comparaison des équivalents en zone rurale. La création de services publics décentralisés devrait donc faciliter le développement local pour des coûts plus réduits que si l'Etat les assurait.

L'expérience depuis plus de vingt ans des micro-projets ruraux réalisés par les ONG, puis aujourd'hui par de nombreux grands bailleurs de fonds, montre que les possibilités de développement local sont nombreuses. Cependant, la libération de ce potentiel dépend souvent de la reconnaissance par l'Etat de

collectivités locales autonomes pour un grand nombre de fonctions, pouvant collecter des taxes et gérer un budget.

Dès lors, quel devra être le rôle de l'Etat ?

N'oublions pas que les mesures d'ajustement structurel de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International l'atteignent durement. D'une part, il n'est pas actuellement concevable de demander à l'Etat de renoncer à certaines fonctions, et de réduire les effectifs, sans que les bailleurs de fonds financent le plan social et les investissements que cela implique (réorientation des cadres vers la production). D'autre part, le développement décentralisé entraînera l'Etat vers de nouvelles responsabilités qu'il devrait mieux assumer, dans la mesure où il serait dégagé d'un grand nombre de problèmes transférés aux collectivités locales, et surtout si les bailleurs de fonds financent une véritable réhabilitation des administrations leur permettant d'obtenir les moyens de travail nécessaires et les salaires correspondants. La réhabilitation de l'Etat est donc une condition de succès de la décentralisation et du développement local.

Mais encore faut-il que ce développement local soit permis par l'existence d'une épargne locale, elle-même dégagée à partir des excédents que les acteurs de l'économie locale peuvent dégager. Or, la plupart des activités productives étant agricoles, le problème des prix agricoles est posé, et à travers ce problème, celui de l'ensemble de la régulation économique.

Pour les produits agricoles d'exportation, la rémunération des producteurs dépend des cours mondiaux et de la politique de prix menée par l'Etat souvent par le biais d'une caisse de stabilisation. Pour la plupart des produits, la compétition internationale fait tendre les prix à la baisse. Dès lors, l'Etat doit choisir dans le partage de la valeur ajoutée entre les producteurs, les intermédiaires et lui-même. Il est difficile de penser que l'Etat sacrifierait spontanément une partie de ses recettes pour favoriser une accumulation décentralisée. Aussi, les bailleurs de fonds

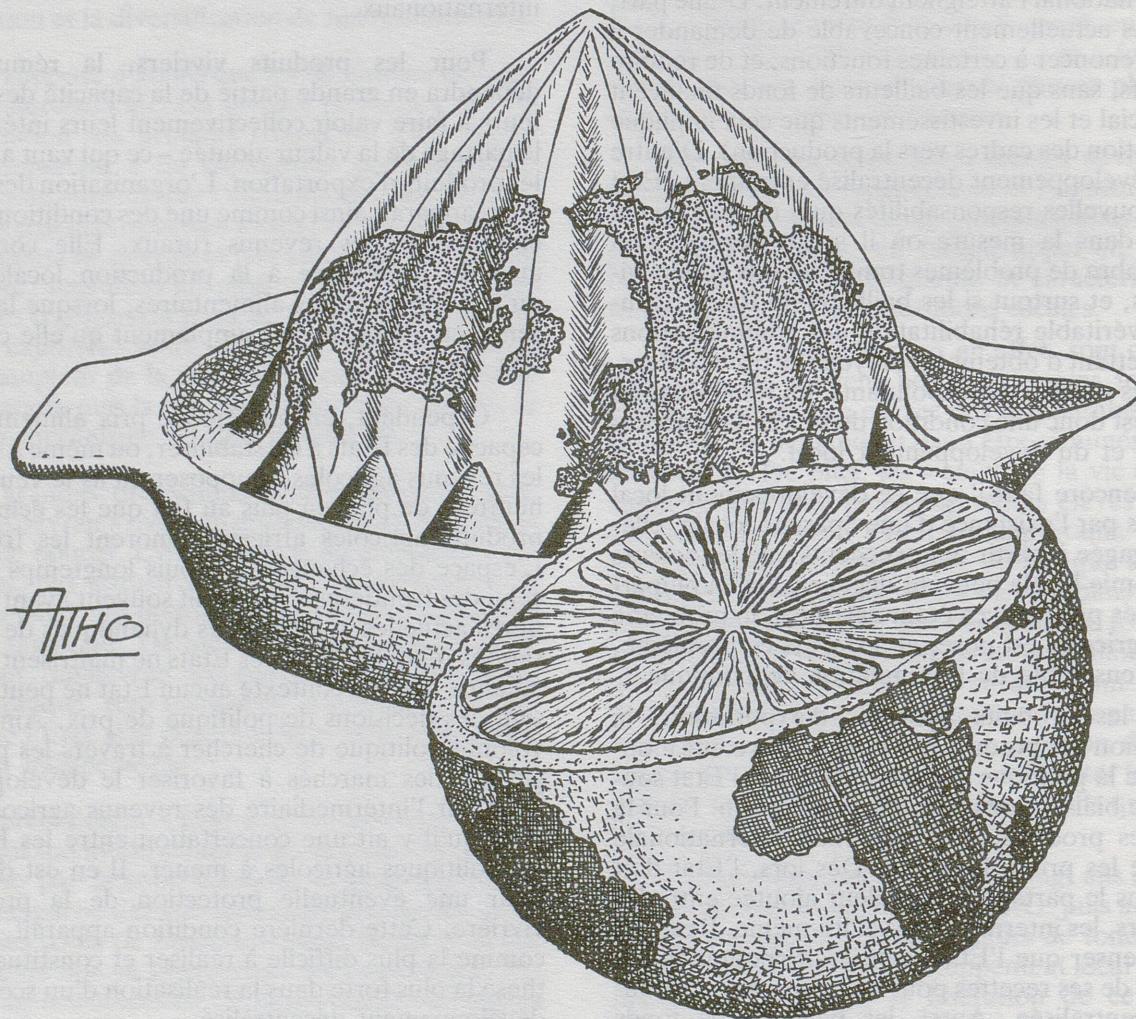
devraient-ils ajuster leurs conditions de financement en fonction de la volonté que manifesteraient les Etats à mieux partager les fruits de la croissance. Notons, par ailleurs, que l'accumulation décentralisée comme la qualité de partage seraient favorisées par un minimum de stabilisation des prix des exportations, condition qui renvoie à l'organisation des marchés internationaux.

Pour les produits vivriers, la rémunération dépendra en grande partie de la capacité des producteurs à faire valoir collectivement leurs intérêts dans le partage de la valeur ajoutée – ce qui vaut aussi pour les produits d'exportation. L'organisation des producteurs apparaît ainsi comme une des conditions de l'accroissement des revenus ruraux. Elle conditionne aussi la préférence à la production locale, plutôt qu'aux importations alimentaires, lorsque la concurrence est déloyale, ou simplement qu'elle conduit à leur ruine.

Cependant, en matière de prix alimentaires, la capacité des Etats à les stabiliser, ou même à favoriser les revenus agricoles à supposer qu'ils le veuillent, se heurtera de plus en plus au fait que les échanges de produits agricoles africains ignorent les frontières. L'espace des échanges a depuis longtemps débordé celui des frontières – il existait souvent avant les frontières actuelles –, créant des dynamiques de spécialisations régionales que les Etats ne maîtrisent pas. Par ailleurs, dans ce contexte aucun Etat ne peut prendre seul des décisions de politique de prix. Ainsi, toute volonté politique de chercher à travers les prix et la gestion des marchés à favoriser le développement local par l'intermédiaire des revenus agricoles, suppose qu'il y ait une concertation entre les Etats sur les politiques agricoles à mener. Il en est de même pour une éventuelle protection de la production vivrière. Cette dernière condition apparaît, de loin, comme la plus difficile à réaliser et constitue l'hypothèse la plus forte dans la réalisation d'un scénario de développement décentralisé.

Mais le temps nécessaire à la réalisation d'un tel scénario excède largement les échéances de remboursement de dettes des Etats. Aussi, ce scénario n'élimine-t-il pas le recours aux traitements classiques de la dette (rééchelonnements, refinancements). Il implique aussi une réduction du rôle de l'Etat, comme l'im-

plique l'ajustement structurel de la Banque Mondiale. En revanche, il table plus sur un développement régional, national et local mis par la demande interne que par les exportations dont on connaît le caractère fluctuant. En ce sens, il s'agit d'une alternative à l'ajustement structurel.



Le commerce des armes appauvrit les populations du Tiers monde

par Bernard Ravenel *

Non seulement l'importation d'armes par les pays en voie de développement accentue l'insécurité mondiale, mais elle participe aussi à engendrer chez eux des situations de misère.

Il faut partir de données brutes, brutales, pour poser d'emblée la monstruosité du phénomène du gâchis militaire concernant le Tiers monde. Ces données nous sont fournies par l'annuaire *World military and social expenditures 1989*, publié aux Etats-Unis par un organisme de recherche indépendant dirigé par Ruth Leger Sivard.

Neuf cents enfants du Tiers monde meurent chaque heure, par absence de nourriture ou de soins médicaux, tandis que la machine militaire engloutit – chaque heure – 114 millions de dollars. A l'échelle mondiale, les dépenses de défense dépassent les dépenses de santé et les dépenses d'éducation réunies. D'autre part, si en 1987 les pays en voie de développement ont reçu 49 milliards de dollars en aide économique, ils ont dépensé la même année 35,9 milliards, uniquement pour importer du matériel de guerre. Comme ces armes proviennent pour l'essentiel du Nord, cela signifie que le Sud a reçu seulement 13 milliards d'aide, pour 4 milliards d'habitants !

* Agrégé d'histoire, président du MDPL (Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté), auteur du livre *Méditerranée, le Nord contre le Sud ?*. Paris, L'Harmattan, 1990.

Un mouvement de longue durée

Les dépenses militaires des pays en voie de développement ont commencé à "décoller" au milieu des années 1960, et, dans quelques régions, au milieu des années 1970. Cette hausse brutale reflète l'augmentation rapide du nombre d'Etats indépendants post-coloniaux, l'augmentation postérieure provenant de la vague d'achats d'armes par des Etats enrichis par la production du pétrole, surtout au Moyen-Orient. Dans l'ensemble, les dépenses militaires ont augmenté à un rythme deux fois plus élevé que dans le monde industrialisé. En 1960, 8 % des dépenses mondiales, en matière d'armements, étaient effectuées par les pays en voie de développement. Le chiffre a atteint 20 % en 1985.

On ne s'étonnera pas qu'une bonne partie de la stimulation de cette croissance ait son origine dans les pays industrialisés. Quand la colonisation a disparu sous la forme traditionnelle, se sont installées de nouvelles formes d'association entre ex-métropoles et pays nouvellement indépendants. La France et la Grande-Bretagne purent ainsi maintenir des liens

politico-militaires avec la majorité de leurs anciennes colonies. Mais ce furent les Etats-Unis et l'URSS qui ont pris la tête du marché des armes en signant des accords militaires avec les pays du Tiers monde.

Il s'est finalement construit un gigantesque et complexe dispositif de commerce d'armements du Nord vers le Sud. Entre 1962 et 1982, les exportations totales d'armes aux pays en voie de développement – selon les estimations américaines officielles – ont atteint 223 milliards de dollars, la moitié environ provenant des Etats-Unis et de leurs alliés de l'OTAN (France comprise), l'URSS et ses alliés réalisant 36 % des opérations. A partir de 1982-85, on constate un mouvement descendant qui correspond à l'appauvrissement des ressources des pays en voie de développement (2).

Cependant, cette massive diffusion d'armes a notamment modifié la taille des arsenaux et la complexité des systèmes disponibles, avec toutes leurs conséquences meutrières sur la "conflictualité" locale ou régionale.

un détournement au développement

Les importations d'armes ont conditionné profondément le développement économique et social des pays en voie de développement depuis un quart de siècle. Pendant cette période, les achats d'armes par ces pays ont, en effet, grimpé beaucoup **plus rapidement** que la valeur de l'aide économique que ces Etats ont reçue. Au début des années 60, la valeur des importations en armes dans ces pays était inférieure de 30 % au montant de l'aide étrangère reçue ; au début des années 80 les dépenses en armements importés l'emportaient sur le total des différentes sources de l'aide économique.

En outre, cette militarisation accentuée des échanges n'a pas seulement bloqué les bénéfices potentiels de l'aide extérieure, elle a aussi fortement pesé sur la **direction** même du développement, en

détournant les nouveaux investissements et la formation de la main-d'œuvre vers des activités déconnectées des besoins civils. Même quand les achats d'armes incluaient une dimension "formation", celle-ci s'est centrée sur des techniques spécialisées de valeur limitée pour des économies qui ont d'abord besoin de construire leurs bases "primaires" de croissance. Plus grave, une cinquantaine de pays se sont alors lancés dans la production d'armes, et l'investissement s'est alors accru plus vite que la capacité de ces économies à rentabiliser ces activités nouvelles.

S'il n'est pas aisé de délimiter clairement les liens entre développement économique et dépenses militaires excessives, il est indiscutable que **le dévoiement de ressources pour la défense représente un aspect-clé du mal développement des pays du tiers monde.**

Depuis 1960, les dépenses militaires (en dollars constants) se sont multipliées par 5,3 pour les pays en voie de développement, alors que le chiffre de leurs PNB ne fut multiplié que par 3,4. Une augmentation de leur dette en a résulté. Les achats d'armes étrangères par les pays en voie de développement pendant la décennie 70 se sont beaucoup accrus, pour atteindre leur point culminant au début des années 80. Entre 1973 et 1984, alors que la dette a atteint 580 milliards de dollars, les pays en voie de développement ont importé des armes pour un montant de 250 milliards. Leurs importations d'armes a donc correspondu à environ 40 % de l'augmentation de la dette pendant cette période.

Cette évolution s'est réalisée au moment où des centaines de millions de personnes voyaient leurs besoins fondamentaux de moins en moins satisfaits. Cette situation économico-sociale constitue précisément la "menace" principale pour la sécurité du monde. Au lieu d'augmenter la sécurité, la course aux armements a augmenté l'**insécurité**.

En mettant au deuxième plan les besoins sociaux par rapport aux dépenses militaires, les pays en voie de développement ont concrètement accru leur fai-

La commercialisation des armes provoque des surcharges, soit du fait des conditions de passation des marchés, soit à cause de l'absence de réelle concurrence au niveau des maîtres-d'œuvre, des fournisseurs ou des sous-traitants, soit du fait de la pratique de commissions élevées. Tous ces facteurs se conjuguent pour appauvrir la communauté nationale et contribuer à l'enrichissement malsain des industriels et des intermédiaires.

La productivité représente un paramètre significatif et important. Des études comparatives font ressortir une différence marquée entre productions civile et militaire au sein des mêmes firmes. L'absence généralisée, ou la réduction au strict minimum, de la concurrence et des sanctions du marché se traduit par une stagnation de la productivité. Les modes de fonctionnement de la production conduisent à une ossification des structures et des organisations, s'opposant à la conduite d'actions d'amélioration. L'hyper-administration de la défense introduit des lourdes créatrices de charges supplémentaires. Les productions militaires privilient les performances au détriment des coûts. Des études comparatives menées par neuf pays pour la période de 1960-1980 font ressortir une corrélation négative entre charges militaires (en pourcentage du PIB) et taux annuel de croissance de la productivité industrielle.

Quant aux effets sur l'emploi, ils sont loin d'être aussi positifs que le voudrait le mythe. Les dépenses militaires sont moins productrices d'emplois que les dépenses civiles. Si elles semblent réduire le chômage, c'est transitoirement. A moyen terme, elles diminuent les potentialités de création d'emploi et provoquent ainsi plus de chômage. Des experts des Nations Unies ont déterminé sur modèle les capacités créatrices comparées. Elles sont,

blesse d'ensemble par rapport aux pays industrialisés. En effet, le développement de l'éducation et de la protection sanitaire constitue à la fois un instrument et un produit du développement économique. La préoccupation pour la santé, par exemple, pèse sur la qualité et la durée de la vie, comme sur la qualité "productive" des hommes et des femmes en âge de travailler... Or, ces 15 dernières années, le déséqui-

pour une même dépense, dans un rapport variant de 1,15 à 2 suivant les secteurs civils par rapport au militaire. Bien entendu, une brusque réduction des dépenses militaires serait de nature à perturber les équilibres économiques et donc à provoquer une flambée de chômage. Il est possible aussi qu'un effort d'armement aide transitoirement à résorber le chômage, comme ce fut le cas en Allemagne dans les années 1930 ou aux Etats-Unis dans les années 1940 et 1980. Mais il s'agit d'effets momentanés, non durables, la tendance lourde sur une période moyenne étant bien à la destruction différentielle d'emplois.

Si ces conclusions s'appliquent aux pays industrialisés, elles sont encore plus sévères pour les pays en voie de développement dont les économies sont lourdement handicapées par les charges militaires à cause de la combinaison de plusieurs facteurs : détournement de ressources limitées, retard à la formation du capital fixe, diminution du taux de croissance, aggravation des déficits budgétaires et de la balance commerciale, augmentation critique de la dette extérieure, accroissement des tensions inflationnistes. Les achats aux pays développés peuvent aider transitoirement les industries d'armement de ces derniers, mais ils provoquent un appauvrissement des pays acheteurs, ce qui se retourne, en définitive, contre les échanges commerciaux et donc contre l'économie mondiale. Les pratiques commerciales introduisent en outre, par le jeu des énormes commissions et dessous-de-table, des distorsions malsaines qui empoisonnent le corps social des nations du Tiers monde, avec souvent des retours de bâton dans les pays industriels.

Extraits du livre de Pierre Marion, ancien patron des services secrets, *Le pouvoir sans visage*, 1990, Calmann-Lévy, p. 197-198.

libre entre investissements militaires et investissements consacrés à l'éducation et à la santé s'est maintenu en faveur des premiers. La situation est d'autant plus inadmissible que la communauté mondiale dispose, en matière d'éducation et de santé, de connaissances et de ressources bien suffisantes pour satisfaire les besoins dans ces domaines. Cela signifie que cette situation dépend des priorités publiques que se don-

ment les autorités gouvernementales locales, souvent elles-mêmes militarisées...

Deux questions

Certes, face à cet ensemble dramatique, il faut éviter l'angélisme en niant la nécessité pour les Etats (3) du Tiers monde de disposer d'un certain niveau d'armement – défensif – pour garantir leur indépendance, évitant ainsi de vivre sous la pression et le chantage de voisins plus ou moins "encombrants" (4). Mais ceci n'empêche pas de poser avec Jean-Paul Hébert la question suivante : « La préservation de la paix qui justifie les équilibrages d'équipements militaires ne passe-t-elle pas aussi par un développement économique qui arrache les pays pauvres au pouvoir des mécanismes économiques mondiaux qui dévalorisent leurs termes de l'échange et accroissent leur dette ? Conjointement aux fournitures d'armements jugés indispensables, quelles actions entreprennent ou favorisent les pays fournisseurs d'armement pour réduire l'irrationnalité et l'injustice de ces

mécanismes économiques qui sont pour une part importante à la racine de la violence mondiale ? » (5).

A cette question fondamentale, on peut adjoindre celle que pose le député socialiste Julien Dray : « La diplomatie française est-elle condamnée pour l'éternité à gérer les intérêts de notre lobby miltaro-industriel ? » (6).

(1) World Priorities, Box 25140 Washington, DC 20 007, USA.

(2) Cf. Jean-Paul Hébert, *Les ventes d'armes*, Paris, Syros, 1988.

(3) A condition qu'ils soient des Etats de droit, démocratiques.

(4) De ce point de vue, les rapports de la France (on devrait dire de Dassault !) avec l'Irak mériteraient une monographie détaillée qui serait particulièrement éclairante.

(5) Jean-Paul Hébert, *op. cit.*, p. 173-174.

(6) Julien Dray, *Lettres d'un député de base à ceux qui nous gouvernent*, Paris, Flammarion, 1989, cité par *Le Monde* du 26.06.1989.

Au Nord et au Sud, une banque pour les pauvres

par Anne LE BISSONNAIS *

Comment les pauvres pourraient-ils créer leurs propres emplois si personne ne leur alloue de crédit ? Après avoir suscité au Bangladesh plusieurs emplois, le crédit de solidarité est possible maintenant en France. Comme quoi une idée d'abord pour là-bas peut aussi porter ses fruits ici.

L'expérience du crédit de solidarité au Bangladesh

Entre les pays, comme à l'intérieur des pays, au Nord et au Sud, l'écart entre les riches et les pauvres ne cesse d'augmenter. Le problème de l'accès au capital pour les pauvres constitue l'un des mécanismes d'exclusion économique et sociale qui contribuent à accroître ce fossé.

Au Bangladesh, dans l'un des pays les plus pauvres du monde, la construction d'un système de crédit pour les exclus de l'économie grâce au projet de la Grameen Bank (GB) est l'une des réponses au phénomène d'appauvrissement pour cette région du monde, mais pourrait l'être aussi pour les pays du Nord industrialisé.

L'expérience de la GB, lancée par Mohammed Yunus, professeur d'économie à l'Université de Chittagong, est partie d'une observation de la situation

économique et sociale du pays. La part du revenu non agricole dans le revenu rural est très importante ; pour les paysans sans terre qui constituent une population de 40 millions de personnes, les activités non agricoles et indépendantes représentent une chance de survie et une alternative à l'exploitation dont ils font l'objet par les propriétaires terriens qui les emploient à de très faibles salaires. Or, la grande majorité de la population rurale, parce qu'elle ne possède pas de garantie réelle, est exclue des circuits officiels du crédit et condamnée, en cas de besoin, à faire appel aux circuits informels qui, à travers des taux usuraires (10 % par mois et parfois par semaine) et un système de gages portant sur la terre, la récolte ou le travail, ont pour conséquence d'accélérer le processus d'appauvrissement et de dépossession des terres.

Les femmes, particulièrement, ont de nombreuses activités productives, mais bénéficient rarement du fruit de leur travail ; un exemple parmi d'autres : une femme fabriquait des chaises en bambou, empruntait l'argent nécessaire à l'achat des bambous au marchand qui achetait ses chaises. Une fois le

* Permanente de l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique).

montant du prêt et des intérêts déduit, elle ne touchait plus qu'un demi taka (1 taka = 0,20 F) pour une journée de travail. Ainsi, les bénéfices que peuvent réaliser les pauvres à travers leurs activités indépendantes sont récupérés par les usuriers.

En 1976, le professeur Yunus lance les premiers prêts aux paysans sans terre, avec l'appui des banques locales et avec les étudiants de l'Université de Chittagong. Le projet s'étend rapidement sur plusieurs villages et en 1983, il se transforme en une institution bancaire indépendante, appuyée par la Banque Centrale et l'aide internationale. Au 31 octobre 89, elle couvrait 14 310 villages et comptait 640 000 membres (dont 550 000 femmes).

Les méthodes et les procédures de cette banque d'un nouveau type, ont été mises au point en fonction des besoins et des contraintes des clients qui sont des paysans sans terre et principalement des femmes, pauvres parmi les pauvres, le plus souvent illétrés ; il était indispensable de trouver des techniques bancaires adaptées ; ainsi, la Grameen Bank ne demande pas de garantie, ne fait pas remplir de formulaires et ses agents se déplacent dans les villages, vivant dans les mêmes conditions que les paysans.

C'est un groupe de solidarité qui constitue la garantie et assure le bon remboursement des prêts ; à la demande des paysans pauvres qui négocient l'implantation de la GB avec les pouvoirs locaux, les agents de la banque vont dans les villages pour promouvoir la création de groupes de cinq personnes qui se connaissent, se font confiance et ont des caractéristiques socio-économiques communes. Les agents suivent chacun 150 à 200 personnes et l'agence (ou branche) couvre 12 à 14 villages (maximum 1 500 membres). Celle-ci est organisée comme un centre autonome devant couvrir ses frais sur le différentiel entre le coût des fonds reçus (10 %) et le taux d'intérêt prélevé sur les prêts distribués dans les villages (16 %).

Après une formation d'une à deux semaines sur les principes de la banque, le groupe se constitue avec


গ্রামীণ ব্যাংক
 কেন্দ্রের পাস বই
শাখা

*Copie du carnet de l'emprunteur de la Grameen Bank,
en langue bengali (Bangladesh).*

l'élection d'un président et d'un secrétaire. Dans un premier temps, l'octroi des prêts est limité à deux membres du groupe ; au bout de deux mois, si les premiers emprunteurs ont remboursé leurs premières échéances, les autres membres du groupe peuvent à leur tour obtenir un prêt. C'est au cours de réunions hebdomadaires que se font les versements, la collecte des remboursements et l'animation. La pression sociale, la transparence des transactions et l'étalement des remboursements permettent un taux de remboursement de 98 %. Le groupe a un autre intérêt : en regroupant les petits emprunteurs, il limite le coût de diffusion du petit crédit, il favorise l'échange d'expériences et il est le point d'appui d'une action d'animation, d'assistance technique ou d'assistance à la gestion.

Le groupe dispose d'un fonds d'épargne auquel il verse chaque semaine un taka à titre de dépôt personnel ; cette épargne est complétée par la taxe du groupe qui correspond à 5 % de chaque prêt accordé aux membres. Indépendamment des opérations de la banque, chaque membre d'un groupe peut emprunter à ce fonds pour quelque objet que ce soit (maladie, investissement complémentaire, soudure...) aux conditions fixées par le groupe.

Il existe également un fonds de secours qui assure les membres du groupe en cas de décès, accident, impayés des autres membres. Ce fonds est alimenté par un versement additionnel de 25 % du montant des intérêts, versé après le remboursement total du prêt.

La majeure partie des prêts financent des activités productives individuelles, dans les domaines de l'élevage, de la pêche, de l'artisanat et du petit commerce. Ce sont des prêts à 16 % remboursables sur un an et dont le plafond est de 5 000 takas.

Les activités économiques financées sont très variées : la Grameen Bank en a répertorié 500 qui vont de la confection de filets de pêche à la poterie en passant par le décorticage de riz ou l'apiculture. Un

exemple original est celui d'une femme qui emprunte pour acheter les produits servant à endormir les cobras qu'elle attrape pour un charmeur de serpents : jusqu'alors, le charmeur de serpents lui fournissait les produits et fixait unilatéralement le prix d'achat des reptiles ; désormais, elle peut doubler son revenu en les vendant librement.

La Grameen Bank peut financer toutes les activités productives proposées ; elle part avant tout de la capacité des personnes à mettre en œuvre leur projet et à s'adapter aux changements de conjoncture. Ainsi cette femme qui avait demandé un prêt pour acheter une vache ; la région a été inondée et au lieu d'acheter une vache, la femme a acheté une barque pour transporter les gens et avoir ainsi une activité plus rentable.

A côté des prêts individuels, la banque accorde également des crédits aux groupes, destinés à financer des entreprises exigeant des investissements plus importants, tels que la location et la mise en valeur des terres et des étangs, l'acquisition du matériel d'irrigation, des moulins à céréales, des presses à huile, des métiers à tisser.

Depuis 1985 se développent des prêts à long terme pour le financement de l'habitat. La maison est en effet pour beaucoup de paysans un abri contre la mousson mais aussi un atelier de travail.

Impact sur le développement

Si l'intervention de la Grameen Bank a un certain nombre d'effets directs comme la création d'emplois plus particulièrement pour les femmes, et l'augmentation des revenus et du niveau de vie des paysans, elle a également des effets indirects : elle exerce une pression à la baisse des taux d'intérêt et une pression à la hausse sur les salaires agricoles. L'entrée sur le marché de nombreux petits commerçants améliore les conditions de la concurrence et limite l'effondrement des prix au moment des récoltes. L'augmentation des

revenus des uns crée ou élargit le marché des autres et donne ainsi une impulsion à la production locale.

Par son système de formation et d'animation, elle a aussi un impact sur le développement social de la région en matière d'éducation des enfants, de santé, de dot (suppression de la dot pour les membres). De nombreux centres ont créé des écoles primaires et la Banque a ouvert des écoles techniques pour les enfants des membres. Elle teste également de nouvelles technologies dans les domaines de l'habitat, de l'aquaculture ou de l'apiculture.

La croissance de la Grameen Bank est très rapide ; la troisième phase d'expansion 1989/92 prévoit le doublement du nombre des agences passant de 500 à 1 000 et du nombre des membres passant de 500 000 à 1 million. A la fin de cette phase, la banque couvrira la quasi-totalité du territoire national (58 districts sur 64). La GB maîtrise cette expansion de manière étonnante, tout en conservant son indépendance et sa liberté d'action.

L'expérience de la GB suscite l'intérêt à l'intérieur comme à l'extérieur du pays parce que c'est un projet qui s'inscrit dans le temps et qui, construit autour du crédit et de l'organisation paysanne, allie justice sociale, créativité et efficacité. Elle a donc amené plusieurs pays à tenter l'expérience et certains organismes de financement du développement à revoir leurs méthodes d'interventions en soutenant des initiatives s'inspirant de la GB.

Suite à des visites au Bangladesh de responsables d'ONG ou d'organismes institutionnels, des projets s'inspirant des méthodes de la GB ont été lancés notamment en Malaisie, en Indonésie, aux Philippines, au Malawi, au Chili, au Burkina et en Guinée, mais aussi dans le Nord aux Etats-Unis, au Canada et en France.

La Caisse Centrale de Coopération Economique en France soutient l'expérience du Burkina qui a démarré sur deux villages du Yatenga, dans le nord

du pays, région particulièrement touchée par la désertification et où les activités non agricoles en saison sèche sont importantes ; selon les mêmes méthodes que la GB, des prêts sont accordés aux femmes pour des activités tels que la production d'arachide, le tissage, le petit commerce ou le petit élevage. Le taux de remboursement jusqu'à présent est de 100 % et le projet est en cours d'extension.

Dans les autres pays du Sud où l'expérience est lancée, les premiers résultats sont également positifs et prouvent que les principes de base de la GB peuvent être repris, même si une adaptation est nécessaire dans des contextes différents ; l'environnement économique, les conditions sociales ne sont pas les mêmes partout : chaque expérience part des contraintes et des besoins de la population cible et surtout du problème de l'accès au capital pour les pauvres, qui est commun aux pays du Nord et du Sud.

Non seulement il est important de soutenir au Nord ces expériences et de transformer le modèle classique de coopération Nord-Sud mais il est utile de s'inspirer de ces méthodes pour lutter contre le processus d'exclusion des plus défavorisés au Nord.

Une banque américaine, la South Shore Bank, qui finance depuis plusieurs années le développement local des banlieues noires de Chicago, a lancé deux programmes de crédit, l'un à Chicago, auprès des femmes et l'autre en Arkansas. Les personnes, bénéficiaires pour la plupart du "Welfare", constituent, selon leur choix, des groupes de solidarité qui se réunissent tous les 15 jours.

Les prêts, dont le montant varie de 1 000 à 5 000 dollars (le premier prêt étant limité à 1 500 \$) sont remboursés sur 1 an, avec un taux d'intérêt de 15 %. Les activités financées, qui sont souvent réalisées à domicile, sont par exemple la préparation d'aliments, la couture, le télésécrétariat, et un projet qui connaît un vif succès : l'enregistrement d'histoires sur cassettes. La formation et le suivi technique se font lors des réunions bimensuelles. L'expérience, bien que

récente et encore peu étendue, est positive puisque l'on constate un taux de remboursement de 100 %.

Certes, les conditions d'une économie industrielle ne sont pas les mêmes que celles des villages du Bangladesh : le montant du capital, le niveau de technologie et de savoir-faire requis sont plus élevés. L'accès au marché n'est pas aussi simple. Il existe également une lourdeur administrative et une réglementation du travail que l'on ne retrouve pas au Bangladesh ou en Afrique ; les réseaux familiaux et de voisinage sont moins forts, rendant la pression sociale moins efficace.

Pour le crédit de solidarité en France

Les pauvres (qui représentent 10 à 15 % de la population des pays industrialisés) sont souvent amenés, par contrainte, à créer leur propre emploi ; or, s'ils bénéficient d'une plus grande assistance de l'Etat pour survivre, leur environnement est tout aussi hostile à un effort d'autopromotion bien que l'importance du travail souterrain implique l'existence d'un gisement potentiel d'activités (même si le recours aux petits métiers dans le secteur non structuré de l'économie est bien plus faible que dans le Tiers monde).

Si l'on accepte à l'heure actuelle de leur fournir un "petit boulot", l'on n'imagine pas que ces personnes puissent créer eux-mêmes leur micro-entreprise, d'autant plus qu'aucune banque ne leur prêtera d'argent sans garantie.

Actuellement, les tensions sur le marché du travail sont telles que la solution au chômage pour beaucoup de personnes ne passera pas par le salariat. Les entreprises et l'administration n'offrent plus suffisamment d'emplois salariés répondant aux besoins et niveaux de qualification des plus défavorisés.

En revanche, les petites entreprises, dans les domaines des services ou de l'artisanat, peuvent créer davantage d'emplois. En outre, une grande partie de

la population des exclus est plus à l'aise dans une catégorie de travail correspondant au statut du travailleur indépendant. Ce statut lui permet une souplesse plus grande dans ses rythmes de vie et un ajustement moins contraignant aux partenaires économiques.

Il y a donc une réflexion à mener sur la nécessité d'une simplification réglementaire qui permettrait de réintégrer une quantité non négligeable d'activités économiques non déclarées dans l'économie officielle.

En France, l'objectif de l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) est d'expérimenter et de mettre au point les conditions d'accès au crédit productif des personnes défavorisées, en s'inspirant des méthodes de la GB et d'étudier une adaptation du cadre réglementaire aux capacités et contraintes de la population cible et au type d'activités qu'elle peut entreprendre.

La recherche-action menée par l'ADIE a démarré en octobre 1989. Les premiers sites choisis sont Lille, Saint-Denis et Meaux mais un travail est entrepris également hors de ces sites, en partenariat avec les réseaux intéressés.

Les premiers contacts avec la clientèle montrent son extrême diversité : population du Quart monde, bénéficiant du RMI, femmes recherchant une activité à domicile, souvent à temps partiel, population immigrée (avec parfois une haute qualification mais difficultés de statut), jeunes de moins de 25 ans, sans RMI, avec une faible qualification.

Les projets soumis sont aussi très divers : rénovation-peinture, baraque à frites, brocante, service de déménagements, laverie, etc. Pour la majorité de ces projets, qui demandent de faibles investissements au départ, les premiers critères de sélection sont l'expérience, le savoir-faire et la connaissance du milieu avant la constitution du dossier financier.

Le montant du crédit peut varier de 1 000 à 30 000 F (le premier prêt est cependant limité à 15 000 F) et les remboursements se font au cours des réu-

nions qui permettent également le suivi technique des projets.

Bien que le regroupement des porteurs de projets soit difficile (beaucoup sont très isolés et hésiteront à s'introduire dans un groupe avec des gens qu'ils ne connaissent pas), les premiers groupes sont en train de se former.

Une des difficultés essentielles est la complexité des règles et procédures de création d'une entreprise si petite soit-elle ainsi que les coûts qu'elle entraîne (montant des charges sociales) qui constituent en soi une forme d'exclusion et poussent les plus entrepreneurs vers le travail au noir. Une réflexion sur le cadre légal vu à partir des besoins et contraintes des plus défavorisés est menée par l'Association.

Déjà soutenu financièrement par le ministère de la Solidarité, la Caisse des Dépôts et Consignations et plusieurs organismes privés, le projet de l'ADIE vient d'être sélectionné comme "action innovatrice" dans le cadre du 3^e programme européen de lutte contre la pauvreté ; ce nouveau soutien financier lui donne une espérance de vie de cinq ans.

Comme pour les autres expériences Grameen Bank, et d'une manière générale lorsque l'on veut construire un système de crédit, une période d'expérimentation suffisamment longue est une condition essentielle à la bonne réussite du projet.

A lire

"*Micro enterprises in Developing countries*"
Papers and Proceeding of an International Conference

Jacob Levitsky
Intermediate Technology Publications, 1989.

"*Grameen Dialogue*"
Journal publié par l'association Grameen Trust
Mirpor Two, Dhaka 1210 Bangladesh

L'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) a été créée en décembre 1988. Elle a pour objet de mener un programme d'action-recherche sur la création de leur propre emploi par les personnes exclues de l'activité économique. Nous pensons en effet que beaucoup de personnes, aujourd'hui au chômage ou bénéficiant du RMI, ont dans la tête l'idée d'une petite activité économique qu'elles seraient capables de monter elles-mêmes si elles avaient accès au crédit et si elles pouvaient bénéficier d'un appui adapté à leurs besoins.

L'objectif de l'ADIE est de démontrer de façon expérimentale qu'il est possible de monter un système de crédit finançant de petites activités génératrices de revenu.

Ce projet s'inspire des expériences menées dans d'autres pays et notamment celle du Bangladesh, en cours de transposition aux Etats-Unis.

Il a reçu l'appui :

- du ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale ;
- de la Caisse des Dépôts et Consignations ;
- du Fonds d'Action Sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles ;
- Du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement ;
- de la Fondation pour le Progrès de l'Homme de la Fondation de France ;
- de Médecins sans frontières.

**Association pour le Droit
à l'Initiative Economique**
28, rue du Petit-Musc
75004 Paris
Tél. : (1) 42.76.01.77

“RESULTS” : Une invention sociale

par Sam HARRIS*

Il est né aux USA une autre façon de militer. Results, qui lutte contre la faim et pour le développement des pays du Tiers monde, fait du “lobbying”. Il s'agit bien, semble-t-il, d'une méthode non-violente. Cet article est à mettre en relation avec le précédent.

Pour créer une volonté politique

Un célèbre diplomate aurait dit : « On peut d'une manière générale compter sur les gouvernements pour qu'ils fassent le bon choix... mais après avoir écarté toutes les autres solutions ». Ce sentiment de découragement à propos de la coopération avec les gouvernements a conduit les populations des pays industrialisés de l'Ouest à une résignation consternante. Face à ce découragement, des experts, des commissions font appel à une volonté politique pour trouver une solution au problème de la faim dans le monde.

Un certain nombre d'organisations, comme Bread for the World, aux Etats-Unis, the World Development Movement, au Royaume-Uni, Food First Information et Action Network en RFA et Agir Ici en France, ont découvert le pouvoir, mais aussi la difficulté d'impliquer des individus dans une action politique.

Un de ces groupes a développé une forme originale d'action qui délègue le pouvoir à la source. Crée aux Etats-Unis, *Results* est aujourd'hui devenu un lobby international, qui compte plus de cent cinquante groupes dans sept pays : onze en Australie,

sept au Canada, vingt au Royaume-Uni, cent-cinq aux Etats-Unis, cinq au Japon, cinq en RFA, et plus récemment un à Moscou, en URSS.

Un journaliste du Washington Post a écrit à propos de l'activité de *Results* : « Tout riche lobby de Washington échangerait sa position contre les résultats enregistrés par ce groupe : plus de 300 articles dans les journaux des trois dernières années et un succès à chacune de ses actions entreprises. De plus, c'est le seul lobby qui défende une cause aussi noble : satisfaire la faim et procurer l'auto-suffisance aux pauvres ».

Qu'est-ce qui a pu suggérer une évaluation aussi enthousiaste ? *Results* a découvert un moyen d'inciter des citoyens ordinaires à entreprendre des actions extraordinaires en tant que responsables de communautés.

Il est un fait que *Results* doit affronter dans tous les pays le fossé entre les populations et leur gouvernement. L'une de nos premières tâches est de combler ce fossé et de faire passer les gens à l'action.

En août 1988, j'intervenais dans une conférence, dans le Colorado, et j'ai eu un échange très révélateur

* Fondateur et directeur exécutif de *Results*.

de ce fossé. J'avais trois minutes devant 1 000 personnes pour leur parler de l'atelier que je devais animer ensuite sur *Results*. Comme je terminais ma présentation et commençais à m'asseoir, le président de la séance me rappela et me posa la question suivante : « Vous connaissez des membres du Congrès ? », je répondis « Oui, j'en connais quelques-uns ». « A quoi ressemblent-ils ? » me demanda-t-il ; l'assistance, comme un seul homme, se pencha pour mieux entendre la réponse.

J'avais un petit problème : la plupart des gens ont – au mieux – oublié les membres du Congrès ; au pire, ils les méprisent. La question « A quoi ressemblent-ils » restait en suspens. « En gros, répondis-je, les membres du Congrès sont des gens dévoués et engagés, qui se sont laissés prendre au jeu, et se sont retrouvés isolés ».

Mon propre engagement en faveur d'un retour à l'action politique des populations a pris forme il y a une dizaine d'années. Je parlais alors dans un lycée américain devant environ 7 000 étudiants du problème de la faim dans le monde. Je leur demandais de me donner le nom de leur représentant au Congrès. Seuls deux cents ont pu le faire. *Results* a débuté en 1980 pour combler le fossé existant entre cette ignorance ou cette indifférence envers le monde politique d'une part, et, d'autre part, les nombreux appels pour une solution politique aux problèmes de la faim.

Pendant la première moitié de ses dix ans d'existence, *Results* fut une organisation totalement bénévole. Ses buts sont premièrement de créer une volonté politique pour trouver une solution au problème de la faim dans le monde, et deuxièmement de rompre avec cette idée « je ne fais pas le poids », de façon à ce que *nous* soyons à l'origine de cette volonté politique.

Chaque groupe de *Results* comporte un minimum de quatre bénévoles-clés, appelés « partenaires », qui assistent à trois réunions par mois :

- Une conférence téléphonique à l'échelle du pays, avec un intervenant invité. (Une conférence aux Etats-Unis regroupe environ 200-300 participants ; au Royaume-Uni, plus de 50 ; en RFA, 15 ; etc.). Parmi les invités, on trouve des membres du Congrès ou du Parlement, des dirigeants de l'UNICEF, du Fonds International pour le Développement de l'Agriculture, des auteurs comme Suzan George, Francis Moore Lappe, John Clark et bien d'autres encore.
- Une réunion de formation, dont le principal but est d'améliorer la capacité des « partenaires » à parler des différentes questions et d'accroître l'étendue de ces questions.
- Une réunion d'éducation et d'action, au cours de laquelle les « partenaires » et leurs amis écrivent aux journaux et aux représentants élus.

Les dirigeants de ces groupes reçoivent de leur bureau national un soutien hebdomadaire et des lettres.

Quel est le poids de ce torrent d'activité ? En 1989, les groupes de *Results* ont été à l'origine de 1 573 interventions dans les médias, soit 4,3 par jour.

Mais j'aimerais donner un exemple plus spécifique de l'inspiration que peuvent susciter des citoyens-actifs face à ces bureaucraties qui ont l'air si ingrates. En 1985 et 1986, nous avions entendu parler du travail très efficace de la Grameen Bank au Bangladesh et de celui accompli ailleurs par d'autres groupes qui fournissent des crédits aux plus pauvres des pauvres, généralement des femmes, des personnes seules, sans conjoint, et souvent sans espoir. L'une de ces femmes, Jorimon, du village de Beltoil, raconte :

« Avant, nous avions faim pendant des jours et des jours. Je travaillais comme une esclave chez d'autres gens. J'allais de village en village, avec un lourd chargement de bois de chauffage sur la tête, essayant d'obtenir quelqu'argent en échange. Les gens nous ignoraient tout le temps. Jamais un regard favorable ou aimable ». Mais aujourd'hui, elle n'a plus à faire de

porte à porte pour demander de l'aide. Elle n'a plus à craindre la faim. Elle n'a plus à faire face aux affronts ni aux insultes. Ce n'est que récemment qu'elle a pu ajouter une pièce à sa maison avec l'argent de ses bénéfices, et aussi acheter une jarre d'aluminium, un bol, un verre et une marmite. Son commentaire : « Dieu nous a montré le chemin du bonheur à travers le crédit de la Banque » (1).

La Grameen Bank a fait crédit à plus de 500 000 femmes. Le professeur Muhammad Yunus, fondateur de la banque, avance l'argument selon lequel le crédit lui-même devrait devenir un des droits fondamentaux de l'homme. Il a dit : « Le crédit armera une personne dépossédée pour lutter contre les forces économiques supérieures qui l'entourent. Sans le support du crédit, il ne peut être que vaincu, sans merci. L'accès au crédit est le fondement de l'émancipation économique des pauvres en général, des femmes en particulier ». (2).

Le succès de la Grameen Bank, qui jouit d'un taux de recouvrement de plus de 98 %, tout comme de la Indonesia's Baden Bank Kecamatan, des Rurals Banks of Ghana, d'Accion International, de FINCA et d'autres programmes plus modestes, a démontré de façon indiscutable que les pauvres peuvent échapper à la misère si les institutions de crédit sont créées et implantées de façon adéquate, et dans un contexte de consultation et de dialogue avec les plus pauvres des pauvres. En comparaison du record de 98 % de la Grameen Bank, le faible taux de recouvrement des autres organismes de crédit invite à penser que les emprunteurs pauvres prennent davantage leurs responsabilités et remboursent plus sérieusement que les emprunteurs traditionnels.

En 1987, des efforts ont été faits pour harmoniser les politiques de développement et les possibilités réelles des populations : une coalition de citoyens, des groupes religieux et humanitaires, ont lancé un appel pour soutenir l'accroissement impressionnant des crédits que devait consentir l'U.S. Agency for Interna-

tional Development (AID). Au cours des auditions au Congrès, on avait entendu des témoignages en faveur d'une affectation de crédits pour les pauvres. AID exprima son opinion selon laquelle la limitation à un groupe ciblé, et à un montant donné de crédit, était une politique restrictive et contradictoire par rapport à sa propre approche. Surtout, la stratégie de AID, pour définir le développement en terme de croissance économique et de création d'emploi, l'avait conduite à cibler ses programmes sur des micro-entreprises plus grandes et mieux établies. Au cours d'une réunion avec *Results*, AID avait officiellement expliqué que l'Agence ne travaillait pas avec les gens les plus pauvres, mais préférait traiter avec des gens d'un niveau un peu plus élevé, des gens qui pouvaient employer les plus pauvres.

Mais si cette stratégie peut créer plus d'emplois salariés, elle ne réduit pas nécessairement les situations de pauvreté. Comme le professeur Yunus l'a fait observer : « L'emploi, en tant que tel, ne met pas fin à la pauvreté. L'emploi, cela peut vouloir dire la condamnation à une vie sordide dans un bidonville... L'abolition ou la réduction de la pauvreté doit être la création continue de biens. L'auto-emploi, soutenu par le crédit, possède un plus grand potentiel d'amélioration d'un minimum de biens, que la création d'emplois salariés ». Il ajoute plus loin : « Le coût en capital pour la création de chaque emploi est en général plus élevé. Avec l'accroissement ininterrompu de la force de travail, il est tout à fait improbable que le Tiers monde puisse élever ses investissements à un niveau suffisant pour absorber cette force de travail. Il y a donc de très forts arguments en faveur de l'auto-emploi, fondés sur des raisons économiques irréfutables » (3).

On a reconnu, dans le journal *Christian Science Monitor*, la pensée aberrante de AID, citée de façon anonyme : « Les gens sont pauvres parce qu'ils n'ont pas ou les talents, ou l'expérience, ou le Q.I. nécessaires pour s'en sortir ».

L'action de *Results* au Congrès

Les bénévoles de *Results* entrèrent en action. Ils s'informèrent auprès d'experts pendant des conférences téléphoniques, et apprirent à parler de ces différents programmes au cours de leurs réunions de formation. Ils écrivirent à leurs représentants au Congrès pendant leurs réunions d'éducation et d'action. Ils les ont rencontrés et leur ont montré des vidéos sur des projets de micro-entreprises remédiant aux situations de pauvreté. Ils ont été voir les journaux et ont mis au point la rencontre de 28 journalistes avec le professeur Yunus, pour une conférence téléphonique, lors d'un de ses séjours à Washington. En 1987, une centaine d'articles et des centaines de lettres ont été suscitées pour soutenir son action.

L'un des journalistes a écrit : « Le montant des emprunts dans la législation proposée est trop modeste pour attirer les requins qui tournent généralement autour de l'aide internationale. Les pauvres recevront l'aide directement et auront ainsi une chance, à travers leur propre initiative, de devenir autosuffisants. Cela ressemble beaucoup à la vieille "American Way" » (4).

Dans une note passée par la Maison Blanche, et, dans une autre du Sénat, avec plus de 50 cosignataires, émergea un consensus, selon lequel les emprunts devraient aller « aux plus pauvres des pauvres et ne devraient pas dépasser initialement \$ 150 ».

Mais AID a poursuivi son opposition ; le Congrès a accepté, pour l'année fiscale 1988, une affectation de crédit de \$ 50 millions, mais il marqua son intention de "centrage" sur le Tiers monde selon ces termes : « Les consultants pressent l'administrateur de l'Agence pour le Développement International de destiner 80 % de ses prêts dans ce programme à des individus appartenant aux 50 % les plus pauvres de la population, dans la plupart des pays en développement aidés par AID, en s'attachant tout particulièrement aux cas des femmes et des personnes faisant

partie des 20 % les plus pauvres. Les consultants recommandent que le montant du crédit n'excède pas \$ 300, à moins qu'il ne soit nécessaire, pour des cas particuliers, que cette somme soit dépassée pour mener à bien les objectifs de ce programme ».

Cette affectation de crédits fut adoptée dans la législation à la fin de l'année fiscale 1988. Il était improbable que les programmes entrepris au cours de cette année aient bénéficié des provisions spécifiques des nouveaux crédits alloués en 1988 pour les micro-entreprises.

Il aurait été compréhensible que AID invoque le retard des crédits et/ou dise que son cycle de programmation ne lui avait pas permis d'inclure ces nouvelles directives pour l'année qui commençait. Néanmoins, dans une lettre du 22 mai 1989, AID affirmait qu'elle « s'était soumise à la législation sur la micro-entreprise, et qu'elle en avait dépassé à la fois la lettre et l'esprit ».

Etant donné la forte opposition dont l'Agence avait fait preuve contre une focalisation sur les plus pauvres, la proclamation de son entière soumission à la lettre et à l'esprit de la loi exigeait quelqu'information.

Une série de lettres furent envoyées, à partir du 6 mars 1989, aux principaux initiateurs de la loi, les députés Edward Feighan et Benjamin Gilman, et le sénateur Dennis de Concini, réclamant les données nécessaires pour déterminer si AID s'était soumise à la destination de l'affectation de crédit. Il était particulièrement intéressant de connaître la moyenne des montants des prêts consentis, et le pourcentage de femmes qui en avaient bénéficié. Le Congrès envoya trois différentes demandes en ce sens.

D'après les réponses de AID, il devint évident que ces données n'existaient pas ! Dans une lettre du 21 juillet, adressée aux députés Feighan et Gilman, l'administrateur exécutif Mark Edelman indiqua : « ...que ce genre de renseignement n'était pas couramment disponible... [et] difficile à obtenir » !

Or, plus d'un an auparavant, AID avait dépensé \$ 450 000 pour entreprendre une évaluation de son activité dans les projets de micro-entreprises ; en 1988, elle n'arrivait pas à établir les statistiques sur le montant moyen des prêts, ni sur le sexe de la majorité de bénéficiaires – statistiques qui auraient précisément permis de faire la lumière sur l'obéissance de AID aux recommandations du Congrès. Cette impossibilité de fournir ces chiffres a remis en question la volonté et la capacité d'AID à fournir des aides aux plus pauvres.

Le Fonds pour l'Education de *Results* (5) a alors entrepris une enquête et conclu dans un rapport écrit (6) que AID ne s'était pas plié aux injonctions de la loi. Le rapport incita trois membres du Congrès à réclamer une enquête auprès du General Accounting Office (GAO), la commission d'enquête du Congrès.

De plus, alors que paraissait le rapport du Fonds pour l'Education de *Results*, des bénévoles écrivaient ou rencontraient des membres du Congrès, et suscitaient quinze nouveaux articles dans les journaux, assortis de commentaires tels que celui-ci : « Les officiels de AID affirment que l'argent va bien aux bons endroits, mais ils ne peuvent le prouver, en raison d'une lacune de leur documentation ». Dans sa réponse à deux membres du Congrès, un responsable de AID écrit : «... Cela nécessiterait un programme très complexe... pour être en mesure de collecter toutes ces informations ». C'est un non-sens ! Cela ne demanderait pas une procédure plus compliquée que celle que font la plupart des gens pour faire des recherches dans leurs comptes personnels. Est-ce que par hasard les gens de AID n'auraient jamais entendu parler du papier carbone ?

L'affaire n'est pas terminée, mais c'est une histoire d'engagement, de courage, de partenariat avec les pauvres du Tiers monde, qui n'ont pas ou peu de voix pour influencer les changements de politiques d'aide des pays industrialisés. En mars 1990, 28 citoyens d'Australie, du Royaume-Uni, de RFA et des

USA se sont rendus au Bangladesh. Le Congrès continue de consulter ses mandataires. L'enquête du GAO doit être terminée pour septembre 1990. Le magazine du journal télévisé le plus important des Etats-Unis, "60 Minutes", a consacré un reportage à la Grameen Bank. Les articles de journaux continuent de paraître. Peut-être est-ce la raison pour laquelle le député Tony P. Hall, président du Comité sur la Faim de la Maison Blanche, a affirmé : « A force d'enfoncer le clou, *Results* est devenu le lobby le plus efficace de Washington ».

Nos ambitions pour les années 90 sont de travailler avec d'autres, pour que cette force de levier devienne un mouvement social plus large. Le 8 février 1990, le secrétaire général des Nations Unies, Javier Perez de Cuellar, a annoncé qu'un sommet de dirigeants mondiaux se tiendrait les 29-30 septembre à New York, au siège de l'ONU, pour aborder la question des besoins urgents des enfants dans les années 90.

Des rencontres entre plusieurs ONG du monde entier ont abouti à des projets de veillées à la bougie, commençant en Australie, et s'étendant au fur et à mesure à travers l'Asie, l'Afrique, l'Europe et à travers les Amériques. Ces veillées auront lieu en même temps que le sommet, afin « d'apporter la lumière sur les besoins des enfants ici et là dans le monde » (7). Selon les prévisions actuelles, 100 millions d'enfants mourront au cours de cette prochaine décennie. Avec l'engagement des grands de ce monde, la mobilisation des communautés, et grâce à la coopération entre les nations, la vie de plus de 50 millions de ces enfants sera peut-être sauvée.

Traduction : Sylvie BLÉTRY-SÉBÉ

N.B. : voir les notes à la page suivante.

(1) Stories from *Jorimon of Beltoil*, un recueil d'interviews de femmes ayant emprunté à la Grameen Bank, au Bangladesh.

(2) M. Yunus, *Credit for Self-Employment: A Fundamental Human Right*. Dhaka, Bangladesh, 1987, p. 5.

(3) M. Yunus, *op. cit.*, p. 5.

(4) Article "Quand \$ 100 font du chemin", paru dans *The New York Times*, octobre 1987.

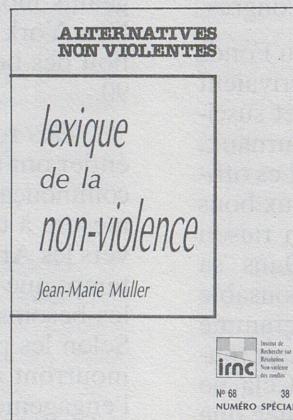
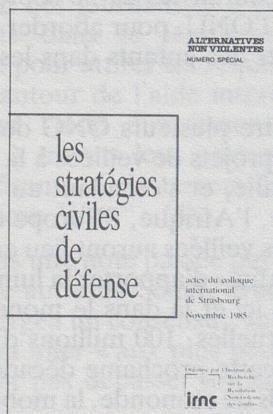
(5) Le Fonds pour l'Education de *Results* est une organisation de recherche et d'éducation.

(6) *Où doit aller le crédit?*, publié le 19 novembre 1989.

(7) Pour tous renseignements sur ces veillées, on peut écrire à *Results* "Veillée des enfants", 236 Massachussets Avenue, NE, suite 305, Wahington, DC 20002, USA.

En vente à l'IRNC

BP 19, 94121 Fontenay-sous-Bois. Tél. (1) 48.75.44.46



Ce qui se passe à l'Est donne toute sa pertinence aux *Actes du colloque International de Strasbourg*. Lire ou relire cet ouvrage (256 pages) s'impose pour étudier la contribution de la résistance civile à une politique de défense, dans le cadre géo-politique européen. Prix 80 F + port.

Le *Lexique de la non-violence* écrit par J.-M. Muller continue de bien se diffuser. Ce numéro spécial d'ANV est un outil précieux pour tous ceux qui désirent trouver une clarification des notions les plus couramment utilisées à propos de l'action non-violente. Prix 38 F + port. Nous nous réjouissons que l'intérêt porté au *Lexique de la non-violence* dépasse les frontières des pays francophones, ce livre va en effet être traduit et diffusé au Brésil en 1990.

« C'est une riche idée que de commencer, sur 110 pages, les principaux termes employés par la non-violence et d'en affiner le sens, afin que les mots prennent leur poids véritable ». (*Croissance des Jeunes Nations*)

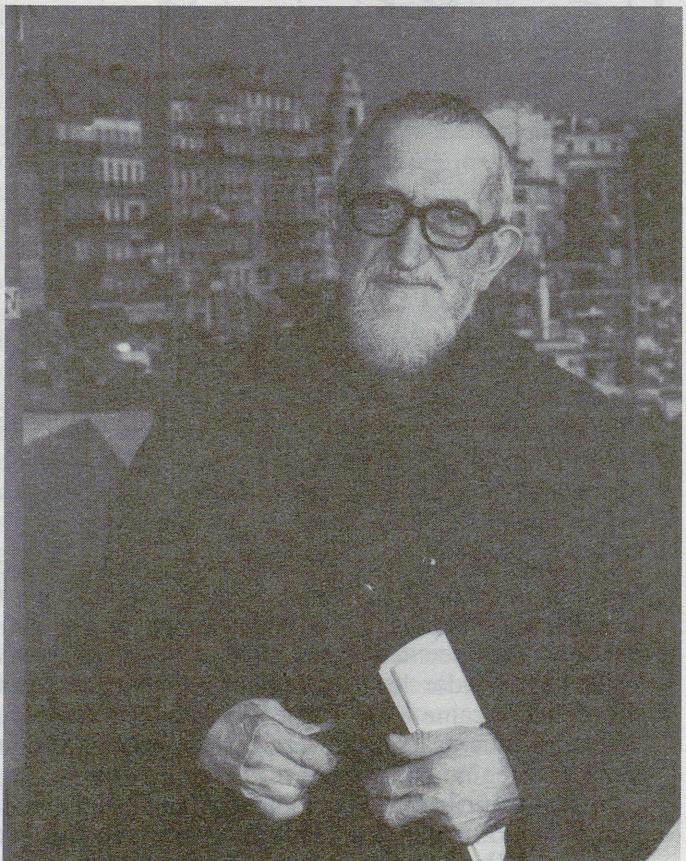
« Il y a là de quoi vaincre des préjugés et – pourquoi pas ? – convaincre nombre de sceptiques. Le texte est clair comme les concepts. Il réconcilie l'utopie et le réalisme vrai de l'expérience. Ces 110 pages valent leur pesant de paix ». (*Journal de la Paix*).

« Ce lexique a l'immense mérite de clarifier des notions souvent mal comprises et de constituer un outil de réflexion d'autant plus précieux que la non-violence reste encore largement étrangère à notre culture occidentale ». (*Progrès de Lyon*).

« Ainsi, la signification de la non-violence nous apparaît-elle dans toutes ses dimensions : éthiques, politiques, stratégiques et culturelles ». (*Témoignage Chrétien*).

Pour vaincre la misère ici et là-bas

interview de l'Abbé PIERRE



A.N.V. — La misère semble, aujourd'hui, faire partie du paysage social. Elle alimente les conversations de salon. Pourtant, pour nos opinions publiques occidentales, on dirait que la misère « ça n'arrive qu'aux autres »...

Abbé Pierre : Vaincre la misère "ici" et "là-bas", c'est déjà sortir de l'énorme mensonge que nous entretenons. Nos modèles occidentaux d'abondance cachent aux peuples du tiers monde leur propre misère. Nous les trompons sur la réalité occidentale. Qui leur parle de nos bidonvilles ? Qui a le courage de leur faire voir la misère de chez nous ? C'est extrêmement grave, car en le leur cachant, nous leur faisons miroiter une société idéale et nous poussons certaines élites à abandonner leur peuple. L'un de mes anciens collègues au Parlement me disait un jour : « Quand je viens en France et que j'amène mes fils, au retour cela devient intenable. Je ne peux plus leur refuser la moto qu'ils ont vu dans les mains de tant de jeunes Français ». Ce qui est banal chez nous devient là-bas un luxe fou.

A.N.V. — Le mouvement Emmaüs a commencé dans la misère de chez nous. Il est maintenant présent dans plus de trente pays. Qu'est-ce qui a provoqué ce passage du "ici" au "là-bas" ?

Abbé Pierre : Essentiellement les circonstances. Nous avons simplement cherché à répondre aux appels que nous recevions. Un exemple : juste après

la guerre, un père des Missions Etrangères au Japon nous a contactés. J'en ai parlé à des camarades sur l'une des communautés de la banlieue parisienne. Deux jours plus tard, ils m'apportaient un chèque de 2 000 F pour les Japonais, avec interdiction de s'en servir pour donner à manger à ceux qui avaient faim. Une telle somme aurait été dérisoire face aux besoins immenses de la population à cette époque. Cet argent devait servir à ce qu'ils se procurent des charrettes et des sacs pour faire les chiffonniers. Il fallait éviter le piège de l'assistanat. Après le Japon, ce fut la Corée, puis les Philippines, etc. Ce fut une véritable contagion.

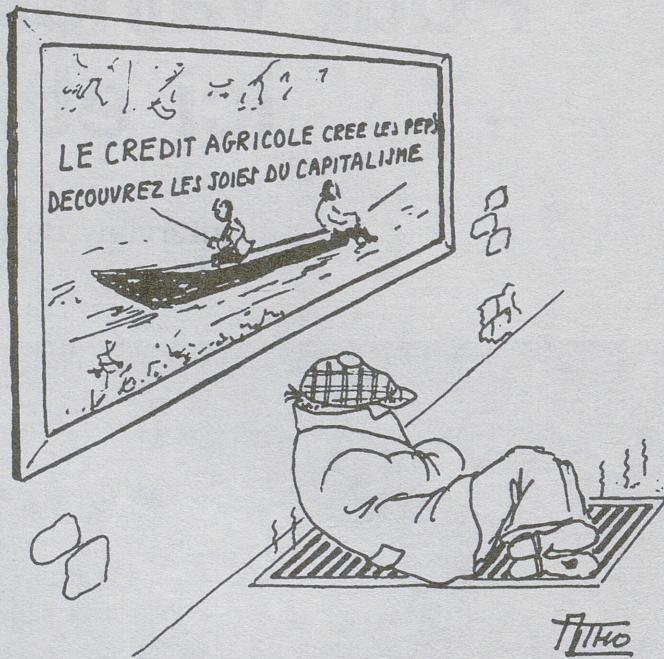
A.N.V. — *Cela a-t-il changé quelque chose dans les communautés Emmaüs en Europe ?*

Abbé Pierre : Emmaüs est un mouvement fédéral. Chaque communauté est une institution légalement responsable. Ces unités se fédèrent entre elles, et constituent une organisation Emmaüs par pays. Il existe cependant un manifeste universel, adopté par tous ceux qui veulent faire partie du mouvement. Certaines communautés en France ont été, dès leur origine, très orientées vers le tiers monde. Pour d'autres, cette ouverture a été beaucoup plus longue. Aujourd'hui, toutes les communautés ont intégré cette dimension internationale, et sont très sensibilisées également aux pays de l'Est.

Un critère pour définir la misère ?

A.N.V. — *Existe-t-il une différence entre la misère "ici" et la misère "là-bas" ?*

Abbé Pierre : L'ONU a donné un critère d'une valeur universelle pour définir la misère. Il me semble bon. Sont dans la misère toutes les personnes qui vivent avec moins de la moitié du revenu moyen du pays dans lequel ils habitent. C'est un critère d'autant plus intéressant qu'il est vraiment applicable partout. En effet, en-dessous de la moitié du revenu moyen, il n'est plus possible de se loger, de s'habiller, de se



nourrir. Ma définition de la misère : ce qui empêche l'homme d'être homme.

A.N.V. — *La misère prend malgré tout des visages différents.*

Abbé Pierre : Bien sûr. En Occident, nous ne connaissons plus les grandes famines qui touchent certains pays du tiers monde. Notre misère est sans doute moins spectaculaire, mais tout aussi réelle. Il suffit de regarder les bidonvilles de New-York. La misère américaine est pire que la misère européenne. A la fois plus dramatique et plus niée. Notamment dans le domaine du logement. Plus un pays est riche, plus il est difficile à certains d'avoir le minimum indispensable pour survivre. Plus le niveau de vie est élevé, plus les produits sont coûteux. Le pain, par

exemple, est plus cher dans un pays riche que dans un pays pauvre. L'une de nos principales activités de notre communauté de Harlem est d'aller dans les boulangeries pour ramasser le pain sec et le distribuer ensuite aux indigents.

A.N.V. – *L'opinion publique ne se sent-elle pas dépassée, voire impuissante, vis-à-vis de la misère "là-bas" ? A moins que ce ne soit de l'indifférence...*

Abbé Pierre : Nous sommes devant des réalités dont l'humanité ne prendra pas conscience avant qu'il ne lui tombe des poutres sur la tête, ou qu'elle ne prenne des coups de pied au derrière ! Elle n'y échappera pas ! L'économie mondiale ne va pas durer dans l'état où elle se trouve. Il faut se placer comme dans l'optique de la guerre et appeler à la mobilisation générale. Comment a-t-on fait lorsque la guerre s'est déclarée entre la France et l'Allemagne en 1939, pour que le budget qui avait été voté par le Parlement soit modifié en conséquence, et de façon urgente, dans la mesure où il ne signifiait plus rien, compte tenu des dépenses qu'il allait falloir effectuer ? Quand on a commencé la guerre l'Algérie, comment du jour au lendemain la nation a-t-elle fait pour trouver l'argent qui lui a permis de faire face au transport des hommes, du matériel, à l'achat des munitions, etc ? La question aujourd'hui n'est pas de savoir si on pouvait éviter cette guerre ou ne pas l'éviter. Elle est un fait économique. Nous sommes en démocratie, nous avons donc le droit de savoir ce qu'on fait de notre argent. J'aimerais bien savoir combien a coûté la guerre d'Algérie.

Je ne peux pas supporter d'entendre que prendre les moyens de loger les gens dans un pays comme la France, n'est pas économiquement possible, si ce n'est sur plusieurs décennies. Si une nouvelle guerre nous tombait demain sur la tête, par quel artifice mathématique réussirait-on à la financer ? Il faudrait mettre autant d'énergie, autant de moyens pour soutenir la guerre contre la misère. C'est une urgence, c'est une question de volonté politique. Comme dans

une guerre, il faut considérer que nous sommes tous en danger, nous devons donc tous nous mobiliser.

A.N.V. – *Il faudrait, en quelque sorte, « déclarer la guerre » à la misère ?*

Abbé Pierre : Il ne s'agit pas de déclarer la guerre à la misère, mais bien de prendre conscience que l'humanité entière est déjà en état d'agression. Nous sommes attaqués par la misère au plan mondial. Les Américains reconnaissent qu'ils ont trente millions de gens dans la misère ; Jacques Delors nous dit que l'Europe, qui sera demain la plus grande puissance commerciale du monde, compte quarante-quatre millions de gens en dessous du seuil de pauvreté. Il n'y a donc pas à déclarer la guerre. La misère nous a déjà attaqués et elle nous agresse de plus en plus. Nous devons nous défendre. Tant que l'opinion ne se considérera pas en état de guerre, on peut toujours chercher des "trucs", ça restera marginal.

La dette des pays du tiers monde

A.N.V. – *Que pensez-vous de la récente décision du Président Mitterrand de remettre la dette de certains pays du tiers monde ?*

Abbé Pierre : Il faut que les Français soient conscients de la réalité. Concrètement, cela signifie que le montant de la dette auquel on renonce était prévue comme l'une des recettes de l'Etat. Pour maintenir le budget des dépenses, il faudra bien qu'on prenne l'argent ailleurs, c'est-à-dire dans la poche des citoyens. C'est une solidarité nécessaire, on ne peut pas y échapper.

A.N.V. – *Quelle portée peut avoir une telle décision ?*

Abbé Pierre : Dans la mesure où on la commente, les gens peuvent en comprendre les conséquences, et cela peut contribuer à éveiller les consciences. Des pays, comme le Brésil, travaillent à 75 % pour le versement des intérêts du capital prêté par les

pays riches. C'est cela la réalité de la dette, et ça ne peut plus durer. Si demain, les gros débiteurs déclinent de faire bloc pour dire ensemble « on ne paie plus », tout le système financier international s'écroulerait.

A.N.V. – Dans ces conditions, faut-il, selon vous, privilégier les actions d'urgence ou les réponses à long terme ?

Abbé Pierre : Il faut mener simultanément les deux actions. L'action directe, comme l'action législative et politique, doivent se mener continuellement de front. Il y a une complémentarité nécessaire.

A.N.V. – Certains organismes, tel le CCFD (1), sont dénigrés notamment en raison de leur action politique.

Abbé Pierre : Le CCFD est attaqué parce qu'il est porte-parole de peuples qui vivent dans la misère. C'est le coup classique de dire que quiconque s'occupe réellement des pauvres est marxiste. J'ai connu cela aussi. En revanche, les communautés Emmaüs n'ont, à ma connaissance, jamais été taxées de "marxistes". Sans doute parce que dévorés par le travail quotidien et les actions d'urgence, nous n'avons pas eu assez de disponibilité pour être insolents.

A.N.V. – Quelle est votre analyse politique de la misère et des réponses à y apporter ?

Abbé Pierre : Je ne suis pas compétent. Si des experts disent : « Voilà ce qui nous semble le mieux », je pense pouvoir le faire comprendre et contribuer à mobiliser l'opinion. Je peux être un éveilleur, mais je ne suis pas un créateur de solutions. Ce que je vois, ce que je sais avec certitude, c'est que ça ne peut plus durer. Et pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, nous savons tout ou presque, nous sommes condamnés à tout savoir. Personne ne pourra dire : « Je ne savais pas ». Des informations nous parviennent

du monde entier, souvent de façon immédiate. L'interdépendance devient une évidence. Au plan mondial, on ne peut plus être heureux sans les autres. Avec les éléments de crise qui se généralisent, je peux crier casse-cou, mais je ne me sens pas capable de suggérer une politique. De plus en plus de décisions doivent se prendre au niveau international.

A.N.V. – Pourra-t-on vaincre la misère en supprimant les inégalités sociales ?

Abbé Pierre : La notion d'égalité, les gens pauvres en rient. Ils savent bien que ce n'est pas une réalité et que ça ne le sera jamais. Ce qu'ils veulent profondément, ce n'est pas l'égalité, mais la justice, dans le sens de l'honnêteté. Si tu possèdes plus, par naissance, par culture, par santé, par réussite, sois conscient que tu es débiteur. C'est la pauvreté du cœur dont parle l'Evangile. Les moyens que j'ai sont-ils destinés à ma seule satisfaction ou peuvent-ils être mis au service des autres ? Il y a une manière de parler de l'inégalité qui n'est pas réaliste. Bien sûr, on doit tendre à ce que chaque enfant ait les mêmes possibilités d'aller à l'école, de grandir, de se former. Bien sûr, les inégalités ne doivent pas devenir le prétexte d'écraser les autres. Bien sûr, il faut réduire les causes de toutes les inégalités sociales, régler le scandale de la malnutrition, etc. Mais l'inégalité sociale ne pourra jamais être supprimée purement et simplement. On voit dans l'histoire de l'humanité où ont conduit de telles tentatives. Ce qui compte, c'est la justice, c'est-à-dire le respect de la dignité fondamentale de chaque homme.

Propos recueillis par Laurent GRZYBOWSKI

(1) Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement.

Insertion et modernisation : une réconciliation possible

par Patrice Sauvage *

La France est sortie de la crise, nous dit-on. Un nouvel équilibre économique a été retrouvé, mais pour quelle cohésion sociale ?

Alors qu'on célèbre la France des "gagneurs", que chacun se voit proposer l'enrichissement sans effort, on voit se multiplier aux marges de cet eldorado ceux qu'on appelle les exclus... Certains diront qu'il y a toujours eu des exclus et même que le nombre de pauvres a diminué dans les vingt dernières années si l'on raisonne en termes de revenu (1); néanmoins, la persistance de poches de pauvreté reste un scandale dans une société qui, globalement, s'est enrichie et qui, surtout, est devenue de plus en plus monolithique en brisant toute tentative de "vivre autrement". Le mode de vie dominant étant en effet le seul mode de vie reconnu et viable, ceux qui ne peuvent l'assumer sont rejetés et vivent un sentiment d'échec puisqu'ils ne sont pas capables de vivre comme tout le monde, ce qui paraît pourtant si facile...

A ces chômeurs de longue durée dont le nombre s'accroît malgré la baisse du chômage, à ces jeunes enfermés dans la galère, à ces "RMistes" ... qui n'en diffèrent guère, n'y a-t-il donc rien à proposer, sinon les stages parkings, l'assistance, voire la charité ? Ces exclus sont-ils vraiment "inemployables" comme beaucoup tendent à l'affirmer ? Je voudrais ici témoigner en faveur d'un pari qui n'est rien moins que raisonnable : oui, on peut, si on en prend les moyens,

insérer tous ces exclus, voire en faire des acteurs économiques. Loin d'être incompatibles, l'insertion et la compétitivité peuvent se renforcer mutuellement et on n'est donc pas condamné forcément au dualisme, au cloisonnement entre une économie à laquelle il ne faudrait pas toucher et un social qui n'interviendrait qu'en aval, pour en compenser ou en atténuer les coûts humains.

Les limites du traitement social

Depuis une dizaine d'années que les pouvoirs publics ont pris conscience du problème de l'insertion des jeunes, puis des femmes, des chômeurs longue durée, enfin des "RMistes", toute une panoplie de mesures a été imaginée et mise en œuvre, qui sont de trois ordres :

- des stages de formation, afin d'améliorer la qualification de publics que leur faible niveau rend peu employables compte tenu des offres d'emploi des entreprises,

* Rapporteur général de la Commission nationale d'évaluation du RMI. Auteur du livre *Insertion des jeunes et modernisation*, Economica/CPE, 1988.

- des activités d'utilité sociale ou des "petits boulots" facilitant leur remise au travail, sur des créneaux peu solvables,
- des contrats de travail en entreprise combinés à une formation en alternance.

L'ensemble de ces mesures s'est indiscutablement amélioré au cours du temps : ainsi le crédit-formation représente un plus qualitatif par rapport aux anciens stages parkings ; les activités d'utilité sociale s'accompagnent fréquemment d'un volet "formation" personnalisé ; les contrats de qualification commencent à prendre le pas sur les STVP, qui avaient donné lieu à bien des abus. Néanmoins, elles n'ont guère enrayé le phénomène de l'exclusion auquel elles étaient censées s'attaquer. Les stages comme les activités d'utilité sociale débouchent sur un accès à l'emploi très limité (moins de 20 % après 6 mois) ; l'alternance en entreprise est certes plus efficace (aux alentours de 40 %), mais est-on bien sûr que des emplois supplémentaires ont ainsi été dégagés ?

Surtout, on observe pour l'ensemble de ces mesures un phénomène de "dérive" systématique au détriment des publics les plus en difficulté qui, dès qu'une mesure est performante (ex. les contrats de qualification), ont bien des difficultés à y accéder. Certes, des dispositifs de "partenariat", de "mobilisation locale" ont été mise en place avec les missions locales pour l'insertion des jeunes, puis dans le cadre du RMI, mais dans la mesure où ils ont dépassé trop rarement un fonctionnement formel, institutionnel, leur efficacité est restée limitée au regard de cette "discrimination positive" qu'il faudrait faire prévaloir vis-à-vis des personnes les plus défavorisées.

Au total, s'il y a bien eu réduction du chômage des jeunes tout récemment, on pressent que cette évolution n'a que bien peu de rapport avec les mesures en question, mais bien davantage avec une conjoncture plus favorable. D'ailleurs, ces jeunes victimes de stages-parkings, on les retrouve à présent au RMI, témoins de cette "génération perdue" con-

damnée à la galère. De même, malgré les mesures décidées en leur faveur, le nombre de chômeurs longue durée ne fait qu'augmenter et cela, dans un contexte économique amélioré. Fera-t-on mieux avec le RMI ? Beaucoup sont sceptiques à ce sujet, constatant que l'effort des pouvoirs publics a davantage porté sur la prestation que sur l'insertion et que les institutions locales se sont contentées d'accommoder "à leur sauce" les mesures existantes.

En conclusion, le traitement social seul est insuffisant s'il ne s'inscrit pas dans une approche ambitieuse de la lutte contre l'exclusion.

Une approche ambitieuse de l'insertion

Celle-ci devrait partir des hypothèses suivantes :

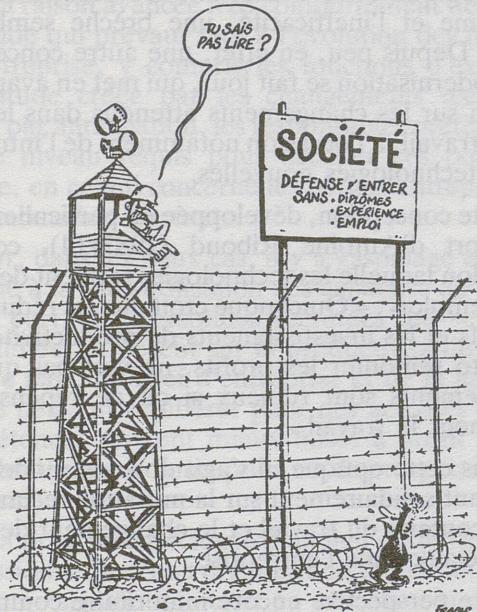
- *Chacun, quel que soit son "niveau", peut être employable pour peu qu'on lui fasse confiance et que lui-même retrouve confiance en son propre potentiel* ;

- dans notre société qui reste fondée sur le travail salarié, seule *une mise en situation de travail*, dans une entreprise normale, peut redonner à chacun cette identité, cette reconnaissance dont il a besoin – toute activité du type formation ou petits boulots est perçue comme un détour inutile par l'exclu, qui en a assez d'être balloté d'un stage ou d'un TUC à l'autre (2) ;

- elle doit *s'attaquer aux causes* fondamentales de l'exclusion et non pas à ses seuls symptômes. Or, les causes de la nouvelle pauvreté sont principalement d'ordre économique (3) : d'une part l'insuffisance du nombre d'emplois disponibles, liée à la réduction de notre taux de croissance pendant quinze ans, qui a fait perdre 3 millions d'emplois ; d'autre part, la sélectivité des entreprises à l'embauche, qui privilégient les diplômés.

Or, des expériences d'insertion professionnelle cherchant à peser sur ces deux causes de l'exclusion montrent qu'avec un autre regard sur ces personnes et

une approche branchée sur l'économique, on peut arriver à des résultats étonnantes.



Dessin paru dans "Le Monde Diplomatique", mars 1987.

Des exclus acteurs économiques

Depuis plusieurs années, de multiples acteurs de terrain se sont investis dans la création d'entreprise conçue dans une perspective d'insertion. D'abord isolés et marginaux, ils se sont vus rejoindre par des réseaux plus solides qui ont perçu assez rapidement l'intérêt de ces initiatives. C'est le cas des missions locales pour l'insertion des jeunes, dont les trois quarts ont lancé des expériences en ce sens et ont persévétré malgré un certain retrait au niveau national.

On peut citer les différents réseaux travaillant avec les jeunes (foyers de jeunes travailleurs, jeunesse rurale chrétienne...), les travailleurs sociaux, les associations d'éducation populaire, mais aussi des orga-

nismes investis prioritairement dans le développement local et qui y ont intégré une dimension "insertion" (comités de bassin d'emploi, comités d'expansion, boutiques de gestion...). Enfin, le monde patronal a commencé à aborder ce champ d'activité, puisque la fondation "Jeunesse et Entreprises" fait figurer parmi ses priorités la « création d'entreprises nouvelles par des jeunes et avec de jeunes chômeurs ».

On peut distinguer trois modalités de mise en œuvre de l'insertion par l'économique. La première, qui concerne les personnes les plus marginalisées, est celles des entreprises d'insertion, ou entreprises intermédiaires : même si elles donnent lieu à création d'emplois, leur vocation première est de fournir aux personnes par ce biais **un sas** vers la formation et l'emploi. La deuxième démarche est celle de la création d'entreprise par et avec les exclus : il s'agit cette fois d'un accès plus direct à l'emploi pour ces jeunes, qui deviennent ainsi de véritables acteurs économiques. Un problème spécifique, mais essentiel – car c'est en définitive là qu'apparaîtront des créations **nettes** d'emplois – concerne enfin la prospection par de telles démarches – qu'elles prennent la forme d'entreprises d'insertion ou d'entreprises "normales" – d'un nouveau secteur d'activité : les services de proximité.

On ne dispose pas de statistiques très précises sur l'ensemble de ces initiatives, sauf sur les entreprises d'insertion sur lesquelles plusieurs études ont été menées. On évalue le taux d'accès à un emploi ou à une formation qualifiante à 60 % dans ces entreprises, taux absolument remarquable puisqu'il s'agit le plus souvent de publics généralement exclus des autres mesures, donc des moins "employables" *a priori*. Grâce à la mise en situation de travail, au statut de salarié, à la mise en œuvre d'une pédagogie de la réussite, ces personnes croient à nouveau en leurs capacités et ont su se faire apprécier des entreprises locales, qui recherchent d'abord des gens expérimentés.

Succès social, mais aussi succès économique. Ces entreprises, qui dans l'ensemble sont peu subvention-

nées (20 à 30 %), prospectent de nouveaux créneaux et sont fréquemment des acteurs très dynamiques du développement économique local, tel le fameux "complexe entrepreneurial" de Chambéry (l'ATFJ) ou le CIEDIL de Saint-Etienne. Quant aux entreprises créées par les chômeurs, leur taux d'échec est très limité quand elles peuvent s'appuyer sur un réseau de suivi technique et performant.

Suite à ces résultats et à l'appui de certaines institutions comme la Fondation de France, l'insertion par l'économique semble enfin avoir droit de cité, auprès des pouvoirs en place. Malheureusement, on est resté si méfiant pendant tant d'années sur ces initiatives qu'elles n'ont pas pu prendre l'envol qui serait actuellement nécessaire pour faire face au caractère massif des situations d'exclusion qu'a révélées le RMI.

Une entreprise d'insertion reste une entreprise, elle ne s'improvise pas et demande un certain temps de maturation ; même si les édiles locaux paraissent maintenant convaincus de l'intérêt de cette formule, celle-ci ne pourra répondre donc encore que marginalement au problème massif de l'exclusion.

Ainsi ne peut-on se contenter de ce type d'initiatives fondées sur la création de nouveaux emplois et de développement économique local. Il faut aussi travailler sur les entreprises existantes, sur la deuxième cause de l'exclusion indiquée précédemment : or, là aussi, contrairement à ce qu'on peut penser, la porte n'est pas nécessairement fermée. Comment ouvrir les entreprises aux exclus ?

Modernisation économique et cohésion sociale

Peu à peu, l'idée s'est imposée, au début des années 80, d'un divorce inéluctable entre les impératifs de modernisation de l'économie et les objectifs d'insertion ou de réinsertion des catégories sociales exclues du monde du travail.

Or, dans ce cloisonnement entre la sphère économique et la sphère sociale, chacune repliée sur sa propre logique et se confortant mutuellement dans l'archaïsme et l'inefficacité, une brèche semble se creuser. Depuis peu, en effet, une autre conception de la modernisation se fait jour, qui met en avant une réflexion sur les changements attendus dans le contenu du travail, à l'occasion notamment de l'introduction de technologies nouvelles.

Cette conception, développée en particulier dans le rapport d'Antoine Riboud (1987) (4), combat l'idée selon laquelle les technologies seraient destructrices d'emplois : « Quiconque croit que les réductions d'effectifs et les investissements de productivité font ipso facto remonter les profits, ne voit pas que les investissements sont ruineux si on ne repense pas entièrement le travail ».

Dans cette optique, il s'agit donc de moderniser en agissant solidairement sur la mutation technologique, le contenu du travail et le changement des rapports sociaux dans l'entreprise.

Cette perspective encore minoritaire commence à faire son chemin : à "l'exclusion-mal nécessaire" se substitue le sentiment d'un gaspillage économique difficile à supporter par la collectivité. Ainsi, comme l'a montré un rapport du Conseil économique et social (5), l'exclusion des jeunes défavorisés représente un gaspillage de ressources humaines dont le coût est considérable pour la collectivité : plus de 90 milliards de francs.

La productivité des entreprises, globalement, s'en trouve d'ores et déjà affectée en raison de l'accroissement des prélèvements obligatoires (cotisations sociales, fiscalité), de la réduction des débouchés et de l'inflation qui en résultent. Mais – et ce point est rarement mis en évidence – leur efficacité, même appréhendée au seul plan micro-économique, peut également être menacée du fait même de l'exclusion. Arrêtons-nous sur ce constat qui peut surprendre : l'embauche de personnels surqualifiés par

rapport à ses besoins est cause de dysfonctionnements pour l'entreprise.

La raison avancée à ce comportement tient à l'incertitude qui prévaut face à l'évolution des fonctions en entreprise, y compris les fonctions d'exécution, incertitude créée par les changements technologiques : par anticipation, les responsables préfèrent éléver le niveau requis pour occuper ces postes, ou encore, en ce qui concerne les petites entreprises, ne pas embaucher du tout.

Or, dans les deux cas, il y a gaspillage économique, lié à la sous-utilisation des capacités de chacun : d'une part, des personnes recrutées qui se sentent déqualifiées et pèsent sur la productivité du travail ; d'autre part, du chef d'entreprise et de la hiérarchie qui ne peuvent se libérer pour des activités où leurs compétences seraient mieux mises à profit (notamment les tâches de conception ou de prospection commerciale).

La prise de conscience d'un lien entre l'exclusion professionnelle et une organisation du travail souvent inadaptée signifie que c'est en articulant la réflexion sur les contenus de la formation et de l'emploi qu'il est possible d'apporter des réponses à ce que certains appellent l'introuvable relation formation-emploi. Or, précisément, les politiques d'insertion se sont rarement accompagnées d'une réflexion sur le contenu des emplois attribués ou l'organisation du travail.

C'est précisément l'originalité de l'opération "Nouvelles Qualifications", lancée par Bertrand Schwartz fin 1984, que d'avoir testé avec succès ce type de démarche où insertion et modernisation peuvent se conforter.

La démarche "Nouvelles Qualifications"

Cette initiative est partie d'un double constat :

a) – face à l'évolution rapide des métiers et des technologies, les entreprises élèvent de plus en plus

leur niveau de recrutement. Souhaitant disposer d'une main-d'œuvre capable de s'adapter aux changements de l'organisation du travail qui vont en résulter, elles privilégient l'embauche de bacheliers, maintenant ainsi à l'écart du monde de la production les jeunes de niveau V et VI,

b) – or, il apparaît dans le même temps que si la part des emplois de niveau VI est effectivement appelée à diminuer fortement entre 1982 et l'an 2000 dans la population active française (de 55,6 à 32 %), celle de postes de niveau V nécessaires devrait, elle, progresser sensiblement (de 22,2 à 30 %).

Cette course au diplôme, désastreuse sur le plan social – des centaines de milliers de jeunes et d'adultes, de faible niveau de scolarisation, pourraient ainsi ne jamais trouver de travail, même en cas de reprise – risque donc de l'être aussi au plan économique puisqu'elle ne semble pas correspondre aux besoins objectifs des entreprises. D'abord parce que les PME et PMI, principales pourvoyeuses d'emplois, ne peuvent pas se payer des techniciens supérieurs pour toutes les tâches. Ensuite parce la discontinuité entre les techniciens supérieurs et les OS nuit à l'efficacité de l'entreprise. Enfin, parce que la redéfinition de l'organisation du travail nécessaire face à la nouvelle donne économique et technologique donne une place accrue à des fonctions transversales intermédiaires au sein de l'entreprise.

Peut-on alors mettre en place une démarche qui rende compatible une perspective d'insertion de jeunes de faible niveau et la volonté de l'entreprise d'adapter les fonctions, y compris d'exécution, pour faire face au défi de la modernisation ? Tel est le pari de l'opération "Nouvelles Qualifications", qui repose sur quatre hypothèses :

1. – Il existe des fonctions **intermédiaires** entre les postes non qualifiés et les postes de technicien, fonctions qu'il faut repenser et valoriser ;

2. – on **peut** faire accéder des jeunes de faible niveau à ces fonctions, à condition de mettre en place

une démarche de qualification et de formation appropriée ; ces deux hypothèses sont liées : la **démarche** est aussi importante que la qualification elle-même ;

3. – la définition de ces nouvelles qualifications n'est la propriété de personne, ni des entreprises, ni des organismes de formation notamment : d'où la nécessité d'une "**recherche participante**", tous les acteurs de l'opération (jeunes, tuteurs, entreprises, formateurs, administrations) étant acteurs de la recherche ;

4. – les échanges sur la qualification, la formation et l'introduction des nouvelles technologies sont liés et doivent progresser de manière concomitante ; ils doivent faire évoluer la réflexion sur **l'organisation du travail**.

Cette opération a duré 2 ans, concernant 500 jeunes et 400 entreprises : mis en situation de travail, ces jeunes ont testé de nouvelles fonctions et se sont formés au fur et à mesure, tandis que les entreprises, les organismes de formation et d'accueil se réunissaient régulièrement pour piloter la démarche. Résultat : 90 % de jeunes – pourtant pour la plupart sans aucune qualification préalable – ont accédé à l'emploi et à un diplôme reconnu.

Quant aux entreprises, elles indiquent à 80 % que de telles méthodes sont utiles pour adapter les postes de travail aux nouvelles technologies, et à 70 % qu'elles le sont pour la reconversion du personnel. Beaucoup d'entre elles, surtout dans les PME, notent une amélioration sensible de la qualité des produits, de la productivité, voire un accroissement de leur chiffre d'affaires.

Cette expérience montre que l'entreprise peut avoir un réel intérêt économique à l'insertion. Elle trace une perspective d'action à ceux qui veulent éviter la "société duale" : promouvoir une citoyenneté d'entreprise qui soit bénéfique à la fois pour elle-même et pour la collectivité, en s'attaquant au problème de l'exclusion à sa source. Elle apporte elle

aussi un message d'espérance : des exclus peuvent ainsi trouver leur place dans l'entreprise et même contribuer à son développement et à sa compétitivité.

Pour les entreprises, il ne s'agit plus simplement d'être citoyennes, d'assumer une responsabilité sociale, mais d'avoir un raisonnement économique qui ne soit pas à courte vue. Or, il existe actuellement des chefs d'entreprise qui, à la suite du rapport Riboud, s'inscrivent dans une perspective de modernisation solidaire et ne cloisonnent plus le social et l'économique : c'est à eux qu'il faut s'adresser. Il y a aussi des petites et moyennes entreprises qui, sans entrer dans cette logique, ont encore beaucoup de postes non qualifiés à proposer : c'est eux qu'il faut convaincre, moyennant un diagnostic sur leur organisation du travail, que l'embauche d'un non diplômé peut être plus rentable pour eux que celle d'un jeune surqualifié.

Ainsi l'emploi n'est-il pas fermé à ceux qui sont censés "ne pas être au niveau". Ainsi peut-on dépasser ce "Yalta social" (6), autre face du taylorisme dont la France est devenue la "fille aînée", comme le montrent d'autres pays (Suède, Allemagne) qui n'ont pas pratiqué cette séparation entre l'économique et le social. Que faudrait-il donc faire pour développer cette prise de conscience, qui seule peut permettre une lutte efficace contre l'exclusion ?

Une recomposition sociale et culturelle

Au plan des politiques à mettre en place, il est clair qu'on ne peut se contenter de mesures d'ordre quantitatif et rangées dans l'orbite du social sans les **accompagner** :

– d'une part, de méthodologies permettant une articulation du social et de l'économique : outre la démarche "Nouvelles Qualifications", beaucoup d'autres pourraient être conçues, par exemple reliant le partage du travail ou la formation permanente à l'insertion (7) ;

Valoriser le jeune en tant que personne

Plutôt que de s'appuyer sur des diplômes, un certain nombre d'entreprises ont décidé de privilégier une approche qui cherche à valoriser les potentialités des jeunes embauchés. Attitude qui va à l'encontre de la pratique dominante en ce domaine, qui fait prévaloir la notion de classification, liée de manière quasi univoque au niveau de sortie du système éducatif, sur celle de compétence (...).

Or, face à la révolution technologique actuelle, il est plus que jamais nécessaire de "parier sur l'homme". C'est ce que font les entreprises dynamiques qui essaient de fidéliser leur personnel dans le cadre d'un "projet d'entreprise" et parient sur la promotion interne. Tel est le cas en particulier d'entreprises de restauration rapide comme Free-Time et Hippopotamus, qui cherchent à lutter contre le turnover habituel dans cette profession en suivant les jeunes et en les motivant en permanence par l'exercice de responsabilités. Mais il y a bien d'autres exemples, comme celui de Sogénale dans le Doubs.

Cette nouvelle attitude des entreprises peut aussi être conforté "de l'extérieur" par l'intervention d'organismes d'appui qui accompagnent le jeune dans sa recherche d'emploi et l'aident à se valoriser, remplaçant ainsi les réseaux familiaux qui n'existent plus. Ces organismes sont là aussi d'autant plus efficaces que les jeunes peuvent eux-mêmes y prendre des responsabilités : ainsi l'expérience soutenue par la mission locale de Lille "Jeunes cherchent patrons fonceurs", action pilotée par les jeunes eux-mêmes dont les résultats sont remarquables, ou les initiatives de prospection d'emplois menées par de jeunes tucistes. A signaler également des actions très efficaces en matière d'emploi des handicapés (1).

(1) Voir OHE (Opération Handicapés et Emploi) ou l'"handicapabilité" en Rhône-Alpes (Fondation Jeunesse et Entreprises, p. 132), ainsi que l'action des GIRPEH (Groupements interprofessionnels régionaux pour l'emploi des handicapés).

Extrait du livre de Patrice Sauvage, *Insertion des jeunes et modernisation*, Economica/CPE, 1988, p. 134.

Sogénale : "Faire mentir le discours selon lequel les jeunes non qualifiés ne peuvent pas progresser"

« Je n'ai jamais demandé de diplôme à qui que ce soit ! ». Dans son petit village de 90 habitants, Jean-Paul Robinet se sent obligé de recourir en priorité aux jeunes du canton. Et tant pis s'ils sont sortis de l'école par la fenêtre ! D'autant qu'ils lui ressemblent. Même si, à 39 ans, il est quasiment le doyen d'une entreprise où la moyenne d'âge est de 25 ans, il était à leur place il n'y a pas si longtemps : né dans une famille du village, il a quitté l'école au cours de quatrième pour se mettre aussitôt à son compte comme éleveur de veaux de boucherie, à côté de la ferme de ses parents.

« Ceux qui travaillent ici sont des voisins. Nous avons la même mentalité, ce qui n'est pas le cas des jeunes de la ville, avec qui le courant passe souvent beaucoup plus mal. Et puis, ils seront à coup sûr plus fidèles à l'entreprise ». Peu importent alors leurs notes à l'école !

Il est vrai aussi que le travail, au sein de la chaîne de production, ne demande guère de qualifications. Pourtant, il veut faire mentir le discours maintenant quasi général selon lequel les jeunes non qualifiés ne pourront jamais progresser dans les entreprises. Leur confier des responsabilités est sans doute le meilleur moyen de leur redonner une confiance en eux souvent perdue à la suite d'une orientation par l'échec. La méthode suivie lors de l'ouverture, l'an dernier, d'une nouvelle unité de production à Moulins permet de comprendre sa démarche : six mois avant le démarrage de l'usine, une quinzaine de jeunes débutants sont embauchés dans l'Allier selon, cette fois, la technique du contrat d'adaptation. Leurs premiers mois dans l'entreprise, ils vont les passer à Thurey-le-Mont. Formés, mis en situation, ils apprendront peu à peu à connaître les fonctions futures qu'ils devront occuper dans la nouvelle usine. La veille de l'ouverture, ils rentrent à Moulins. Quand la production commence, ils guident vingt nouveaux, embauchés, eux, seulement le jour J. La direction est confié à Pierre Burnequoz, un ingénieur de 28 ans, et à Stéphane Steak, un comptable de 27 ans, entrés deux ans plus tôt à la Sogénale. Au bout de quelques mois, l'usine tourne à plein et les embauches reprennent : au total 85 personnes en un an ! Et chaque fois, les "anciens", devenus chefs d'équipe ou responsables de groupe, orientent les nouveaux. Une façon de leur faire sentir qu'ils ont appris quelque chose entre temps.

Extrait de "Employeurs et formateurs" Tertiaire n° 35, avril 1988, cité par Patrice Sauvage dans son livre *Insertion des jeunes et modernisation*, Economica/CPE, 1988, p. 135.

- d'autre part, de dispositifs de mobilisation locale, facilitant la responsabilisation de tous les acteurs – dont les entreprises – sur un même site à l'égard des exclus.

Ces deux formes d'accompagnement sont interdépendantes. Des méthodologies ne fonctionnent pas sans mobilisation locale. Le "partenariat" local tourne à vide s'il n'a pas de méthode de travail, de projets concrets à mettre en œuvre : tel est d'ailleurs bien souvent le problème actuel des dispositifs de partenariat existants, tels que les missions locales ou le RMI. Faire se rencontrer des partenaires, c'est bien, mais pour quoi faire, avec quels moyens ?

On touche ici du doigt la dimension **culturelle** du problème. On peut fort bien monter des dispositifs : si la société ne s'en empare pas, s'ils sont confisqués par des institutions, on risque de ne pas avancer et de se décourager – on le voit bien avec le RMI dont la lenteur du processus d'insertion est d'abord imputable aux institutions locales auxquels l'Etat a peut-être "confié le bébé" imprudemment.

Une telle démarche engage manifestement tout un état d'esprit, qui met l'accent – comme le relève J.-B. de Foucauld (8) – sur les valeurs de création et de relation.

Création : Chaque individu peut être créateur, quel que soit son niveau. Nous avons trop tendance à juger en fonction d'étiquettes, selon la place occupée dans le processus de travail et le diplôme obtenu. Celui-ci est censé résumer toutes les qualités de la personne recrutée :

« Chaque fois que j'ai l'occasion en France de discuter avec des responsables d'enseignement et des responsables de personnel, je suis frappé par l'importance centrale du thème de niveau, comme si c'était quelque chose de fondamental marquant un homme pour toute sa vie ultérieure, de savoir par quelle porte il a quitté le système de l'enseignement », raconte un observateur allemand, B. Lutz (9).

Relation : Le partenariat, la mobilisation locale, le décloisonnement entre l'économique et le social supposent que chacun sorte de son "moi autarcique" pour aboutir à un "moi impliqué". Il s'agit d'inscrire au cœur de son comportement la reconnaissance de l'autre, au lieu de l'externaliser dans le "caritatif". On touche là le problème de cette société de consommation qui, en flattant par la publicité l'individualisme et la compétition, conforte un état d'esprit déjà trop ancré dans la mentalité française. Comme le dit Alfred Grosser, « on ne peut à la fois gémir sur les gâchis humains dans notre société et proclamer la grandeur de la réussite individuelle égocentrique, de l'argent permettant de posséder un maximum d'objets » (10).

Les deux dimensions précédentes renvoient à une troisième qui est systématiquement éludée dans le discours social : **l'intériorité**. Reconnaître l'autre, se reconnaître soi-même, tous deux comme créateurs supposent chez chacun un autre regard qui naît d'une certitude intérieure : la transcendance de l'homme par rapport à une réalité économique et sociale qui n'est que contingente.

Or, cette dimension, jusqu'alors réservée à la sphère privée dans notre société matérialiste, ne peut plus être ignorée par les responsables du pays. Elle doit même s'inscrire explicitement dans l'action politique, ce qui révolutionne une pratique bien installée dans les esprits mais qui ne date guère, formellement que de 1905 et que certains événements récents (l'affaire du tchad) sont venus remettre en cause.

Le problème de l'exclusion met ainsi en évidence la nécessité d'un sursaut spirituel pour notre pays, sans lequel il n'est pas de grand dessein. Le Commandant de Gaulle déclarait ainsi en 1931 aux Libanais : « Il vous appartient de construire un Etat. Non point seulement d'en partager les fonctions, d'en exercer les attributs, mais bien de lui donner cette **vie propre**, cette force **intérieure** sans lesquelles il n'y a que des institutions vides » (11).

Ce souffle qui manque à nos institutions, c'est peut-être au niveau local, dans le cadre d'expérimentations comme celles que nous avons décrites, qu'on le voit apparaître, lorsqu'il anime ces nouveaux comportements sans lesquels l'insertion n'est pas possible. Si décidément les pouvoirs publics sont réfractaires à un tel élan, qu'au moins ils laissent la société civile en être fécondée, qu'ils facilitent cette mobilisation des forces vives du pays autour d'un tissu social dynamisé à partir du potentiel de tous.

(1) Cf. Serge Milano, *La pauvreté absolue*, Hachette, 1988.

(2) D'où les difficultés, pourtant bien prévisibles, du crédit-formation qui ne semble pas bénéficier aux jeunes les plus défavorisés.

(3) Certes, il y a aussi l'échec scolaire, phénomène considérable dans notre pays, mais qui a toujours existé ; or, c'est bien la nouvelle situation de l'emploi qui a fait basculer dans l'exclusion ces jeunes qui, auparavant, trouvaient du travail.

(4) A. Riboud, *Modernisation, mode d'emploi*. Rapport au Premier ministre, 10/18, 1987.

(5) Rapport Bichot, mai 1987, la Doc. Française.

(6) Selon l'expression de Béatrice Majnoni d'Intignano, *Le Figaro*, 17, 18.3.90.

(7) Cf. l'expérience AIDE en Haute-Normandie : on propose aux entreprises l'embauche de personnes non qualifiées – sur des postes ne nécessitant d'ailleurs pas de qualification – et celles-ci se voient en échange attribuer des crédits pour la modernisation et la formation continue de leur personnel.

(8) Jean-Baptiste de Foucauld, *La fin du social-colbertisme*, Belfond, 1988.

(9) Rapport entre système de formation et emploi, journées d'études du CNPF, novembre 1988.

(10) "Désespoirs et espoirs de la formation", *Le Monde*, 19 décembre 1987.

(11) Jean Lacouture, *De Gaulle*, tome 1, p. 166.

Pour vaincre la misère : respecter l'esprit du rapport Wrésinski, et appliquer ses recommandations

* par Pierre WEEGER et Louis JOIN-LAMBERT

Le Mouvement Aide à Toute Détresse Quart Monde fut fondé par le Père Joseph Wrésinski. Cet article nous dit pourquoi le rapport paru en 1987, lequel porte son nom, comporte une démarche novatrice pour comprendre la misère. Et pour la combattre.

« Le vingt février 1986, ma fille Rose, qui allait avoir deux ans, est morte dans l'incendie de notre caravane. Je n'avais pas d'électricité et c'est une bougie qui a mis le feu. J'ai moi-même été brûlée. Des voisins ont pu sauver mon fils Julien qui avait deux mois. Aujourd'hui je n'ai toujours pas pu être logée. Les nuits, très souvent, je n'arrive pas à dormir. D'autres familles vivent comme nous, dans de vieilles caravanes, sans aucun confort et ne peuvent obtenir le logement qu'elles demandent. Dans de telles conditions, de tels accidents peuvent encore arriver et je voudrais que toute la famille puisse obtenir un logement décent pour élever ses enfants. » (1).

« Découverte » de la grande pauvreté ?

La misère n'est pas une question dépassée dans les pays industriels en 1990. Les Cahiers du Quart Monde (1) en témoignent : la misère qui est pauvreté

et humiliation existe dans les pays riches et aussi dans les pays pauvres. Pour la France, malgré les efforts de quelques associations qui n'ont jamais cessé d'agir dans les années fastes, on peut parler d'une découverte de la grande pauvreté autour de 1984-85. Les reportages se sont alors multipliés sur les réponses d'urgence comme les soupes populaires et les accueils aux moments les plus durs de l'hiver.

L'opinion publique n'était pas seule prise de court. Aux politiques de l'efficacité et de la compétitivité internationale, les gouvernements durent ajouter un appendice "solidarité" qui, pour les plus démunis, se limitait à des aides sociales traduisant un manque manifeste d'ambition à leur égard.

*Pierre Weeger est Allié d'ATD.

Louis Join-Lambert est Volontaire-permanent à ATD, rédacteur en chef de la revue trimestrielle *Quart-Monde* (ATD).

Le Conseil économique et social (C.E.S.) a été d'accord avec le Père Joseph Wrésinski, l'un de ses membres, pour réagir à ce manque d'ambition. A l'époque, la réflexion ambiante portait plutôt sur l'inflation. Les pouvoirs publics et les partenaires sociaux réaménageaient à la baisse l'indemnisation des chômeurs en laissant accroître les écarts entre les travailleurs protégés dans l'emploi et les chômeurs de longue durée de plus en plus nombreux.

Voilà pourquoi le rapport (2) voté le 11 février 1987 par le C.E.S. français a tout de suite eu une certaine importance. Au lieu de parler de la pauvreté en appendice à autre chose, il tentait, par une connaissance de la réalité vécue par les plus pauvres, de relier un certain nombre de données concernant les plus mal lotis de l'emploi et du chômage, ceux du logement, de l'instruction, de la couverture sociale, etc.

De la conférence de presse organisée par le C.E.S. pour commenter son vote les médias ont retenu quelques chiffres :

- 2 500 000 personnes sans ressources suffisantes pour vivre,
- 400 000 personnes sans Sécurité sociale,
- 200 à 400 000 personnes sans logement,
- 7 % des jeunes appelés au Service national sachant à peine lire et écrire.

Et l'opinion ?

Les années 80 marquées par des cessations d'activité, des dégraissages, des restructurations, avaient amené des hommes et des femmes privés d'emploi à pointer à

l'ANPE et aux ASSEDIC : l'opinion s'était bien, et à juste titre, émue de l'apparition de ces "nouveaux pauvres". Mais les Français ont reçu ces chiffres en pleine figure : ils n'étaient pas conscients de l'étenue de la grande pauvreté, ni de son ancienneté dans notre pays situé parmi les plus développés du monde. La grande pauvreté dans le tiers monde, oui. La misère, le quart monde, chez nous ? Une très mauvaise surprise !

***Le rapport Wrésinski :
une démarche novatrice qui
ne doit pas tomber dans l'oubli***

Ce rapport ne se contentait pas de chiffres. Il proposait une politique et des mesures concrètes dont plusieurs ont eu des applications importantes bien que partielles, comme le Revenu Minimum d'Insertion ou le crédit-formation.



Réunion à l'Université populaire de Paris.

De plus, ce rapport mérite de ne pas être réduit aux mesures qu'on en a tirées. Il n'y a guère d'autre réflexion sur la grande pauvreté et la précarité où le dialogue entre les plus pauvres et les représentants des forces économiques et sociales diverses ait été mené aussi sérieusement.

Les forces économiques et sociales s'y sont impliquées à travers leurs représentants au C.E.S. dont une trentaine ont entre 85 et 87 réagi, réfléchi et collaboré aux travaux du Père Joseph. En fin de course, seuls la CGT et le patronat se sont abstenus de voter le texte de l'avis qui a emporté l'adhésion de tous les autres conseillers, c'est-à-dire des quatre cinquièmes.

Mais, fait plus exceptionnel, ce rapport a été produit avec le concours réel, intense, des personnes très pauvres elles-mêmes. Concours spécialement par la double voie du Père Joseph lui-même, du dialogue avec les familles vivant en grande pauvreté et les Universités populaires du Quart Monde (3).

Le Père Joseph : une compréhension intime de la grande pauvreté

Né à Angers en 1917, il connut la grande pauvreté dès sa plus tendre enfance (4). Il a su dès quatre-cinq ans ce que voulait dire travailler pour survivre. Il rapportait quotidiennement de la nourriture d'un couvent où il servait la messe avant l'école et il était associé au travail à domicile que faisait toute la famille (conditionnement du papier à cigarette Zig Zag). Très jeune, il fut marqué par l'exclusion : c'est sa mère qui le présenta en candidat libre au certificat d'études, elle qui refusa qu'on le place aux Orphelins apprentis d'Auteuil.

Son adolescence et ses premières années de prêtre ont été marquées par son engagement auprès du monde du travail et de la pauvreté.

En 1956, l'évêque de Soissons lui proposa, pour quelques mois, un apostolat auprès de deux cent cin-

quante familles vivant dans l'extrême misère au bidonville de Noisy-le-Grand. Il resta solidaire de ces familles jusqu'à son décès en février 1988.

Dès le début de sa présence dans le camp, le Père Joseph se démarqua des attitudes et des mesures d'assistance ou de charité généralement pratiquées à l'égard de ces familles par les services administratifs, sociaux et par les œuvres. Dès 1956 il considérait que ces très pauvres étaient les premiers acteurs de la lutte contre la misère. Aux volontaires permanents (5) et aux alliés (6) du Mouvement ATD Quart Monde (7) il demandait de les soutenir en tant que tels et d'apprendre d'eux.

Quand en 1979 le Président de la République ressentit la nécessité d'une représentation au C.E.S. des familles vivant la grande pauvreté, il nomma le Père Joseph Wrésinski. Celui-ci y fut apprécié pour la rigueur d'une participation toujours alimentée par le questionnement des plus pauvres.

Apport des familles vivant elles-mêmes dans la misère

Les pauvres sont généralement décrits par ce qu'ils n'ont pas, (revenus, instruction...), par ce qu'ils ne font pas (comportements de prévision, utilisation de services collectifs de quartier...) et par ce qu'ils ne sont pas. Le Père Joseph refuse d'abord cette condition d'objet du savoir des autres. La connaissance doit faciliter la communication entre les plus pauvres et le reste de la société avant d'être consacrée à ce que veulent savoir ceux qui ont à les gérer.

Quand le C.E.S. demanda en février 1985 au Père Joseph Wrésinski de lui présenter un rapport sur « Grande Pauvreté et Précarité Economique et Sociale », le premier objectif du rapporteur et de son équipe fut que les contributions des familles du Quart Monde soient au cœur même du rapport. Elles avaient à témoigner de la réalité de la misère telle qu'elles la vivent au quotidien mais aussi de leurs for-

ces, de leurs aspirations, de leur volonté de participer à la construction d'un monde où la misère serait détruite, notamment pour leurs enfants et pour les plus pauvres qu'eux.

Cette « contribution » s'est réalisée de trois manières :

– depuis trente ans, les « volontaires » notent quotidiennement, sans porter aucun jugement, ce que disent et vivent les « familles ». Ceci a permis de reconstituer l'histoire, relatée ensuite avec des noms d'emprunt, de plusieurs familles sur plusieurs générations (voir par exemple l'histoire de la famille Horning citée dans le rapport Wrésinski aux pages 51 et 52).

– En 1985 et 1986, de nombreuses réunions se tinrent avec des familles du Quart Monde au cours desquelles les différents aspects du rapport furent étudiés. Ceci se fit notamment au sein des Universités populaires.

– Au cours de l'étude du rapport par les membres du C.E.S., certains « conseillers » ont souhaité « aller sur le terrain » rencontrer des familles du Quart Monde.

Les propositions essentielles du rapport Wrésinski

La définition de la grande pauvreté retenue par le C.E.S. est la suivante :

« La précarité est l'absence d'une ou plusieurs sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte (...) conduit à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et reconquérir ses droits par soi-même dans un avenir prévisible. » (Rapport p. 6).

A partir de ce constat, le rapport Wrésinski est bâti autour de trois orientations.

Reconnaitre les plus démunis comme des indispensables partenaires

Les conseillers insistent vivement sur l'importance de cette condition qui prolonge et généralise ce que nous venons de dire de l'apport des familles les plus pauvres à l'élaboration du rapport. Leur rôle doit être particulièrement important dans la conception, la réalisation et l'évaluation de la lutte contre la pauvreté.

La misère est une violation des Droits de l'Homme

C'est donc une affaire de société qui suppose l'engagement de tous.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, beaucoup de groupes se sont mobilisés sur les questions de l'accès de tout homme aux Droits de l'Homme et de la lutte contre les atteintes à ces droits : torture, ségrégations raciales, absence de liberté de se déplacer, d'être informé, d'effectuer ses propres choix politiques, éthiques ou religieux, etc.

Mais la misère était la grande oubliée de ce combat : on la soulageait, on la gérait par l'assistance et l'aumône. Le Père Joseph a témoigné que l'homme enfermé par la misère ne peut pas vivre en dignité. Les Droits de l'Homme sont violés par la misère.

Pour vaincre la misère, il faut mener une action globale

« L'idée la plus forte du rapport du Conseil économique et social, écrit un juriste spécialiste des Droits de l'Homme (8), est certainement que l'absence des droits économiques, sociaux et culturels compromet les droits civils et politiques, et vice-versa. Il n'y a pas deux groupes de droits indépendants, les uns plus respectables que les autres. Ils sont au contraire profondément complémentaires, imbriqués les uns dans les autres. C'est, en fait, du bénéfice de l'ensemble des Droits de l'Homme que les plus pauvres sont exclus ».

Comment exprimer une pensée libre quand on est complètement dépendant d'autrui pour obtenir une aide de survie ? Comment obtenir un travail lorsqu'on n'est pas domicilié ? Etc. L'indivisibilité des Droits de l'Homme ne veut pas dire d'abord qu'il y a un lien technique, matériel entre différents droits qui se conditionnent les uns les autres. Cela est vrai. Mais plus radicalement cela veut dire que chaque droit traduit dans un domaine particulier les conditions d'expression de la dignité de tout homme. Cette dignité ne peut pas être vraiment reconnue si elle ne l'est pas comme ayant des conséquences dans tous les domaines.

Certes, on commence à respecter la dignité en créant un droit à la sécurité d'existence, comme le revenu garanti. Mais, donner à cette sécurité des formes imposées aux bénéficiaires en récusant, par exemple, leur demande de travailler ou d'héberger chez eux des personnes sans toit (cas fréquent dans les HLM), c'est nier que leur dignité s'exprime autant dans leur liberté que dans leur droit de manger et de s'abriter.

Or, l'obstacle le plus profond à la coopération des plus pauvres dans ce que nos sociétés appellent la lutte contre la pauvreté, c'est que les moyens qui sont apportés sont trop souvent partiels, incohérents et sans ouverture sur un avenir. Ils ne peuvent être ressentis comme l'affirmation de dignité et de citoyenneté qui constitue l'aspiration fondamentale des exclus et un moteur essentiel de leur mobilisation. Ainsi une politique de lutte contre la grande pauvreté ne peut être cantonnée dans l'action sociale. Elle suppose une action dans laquelle chaque domaine des politiques est interrogé sur la manière dont les plus pauvres y sont pris en compte. Politique familiale et du logement, de l'emploi, de l'instruction et de la formation professionnelle, politique de la culture, de la vie associative et de la représentation politique, politique de la santé, politiques du revenu et de la fiscalité, etc.

Pour la mise en œuvre de la politique proposée, les membres du C.E.S. demandaient aussi :

- que la lutte contre la misère soit décrétée priorité nationale engageant le pays tout entier ;
- qu'une loi d'orientation définissant une politique globale, cohérente et prospective soit adoptée ;
- qu'une instance interministérielle placée auprès du Premier Ministre soit chargée d'animer et d'évaluer la mise en œuvre de cette politique.

Quelles sont les avancées accomplies en trois ans

La notion de misère-atteinte aux Droits de l'Homme progresse sensiblement dans les mentalités, dans les écrits, tant à l'étranger qu'en France.

Par exemple, certains manuels scolaires d'instruction civique publiés récemment invitent les élèves à une réflexion dans ce domaine.

La percée la plus significative vient de la commission des Droits de l'Homme de l'ONU à Genève. A la suite de démarches effectuées en 1987 par le Père Joseph, cette commission a pour la première fois en février 1989, puis en février 1990 adopté des résolutions affirmant que :

« L'extrême pauvreté et l'exclusion sociale constituent une atteinte à la dignité humaine et par conséquent requièrent des actions urgentes, nationales et internationales, pour y mettre fin. »

La nécessaire globalité de la lutte contre la pauvreté commence à être reconnue.

Ainsi, l'article 1 de la loi du RMI rappelle que ce droit à un minimum de ressources « constitue l'un des éléments d'un dispositif global de lutte contre la pauvreté tendant à supprimer toute forme d'exclusion, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la formation, de la santé et du logement ».

Dans les faits, la réalisation de cette action globale n'est pas toujours à la hauteur des ambitions affichées : elle se limite parfois à une volonté d'améliorer la coordination des services comme un but en soi ou par souci d'économie budgétaire, de rentabilité administrative. La coordination n'inclut pas généralement les populations les plus fragiles, souvent jugées hâtivement « non coopérantes » (dans les actions de rénovation de l'habitat par exemple).

L'adoption à l'unanimité par le Parlement de la loi instituant pour tout Français le **droit** à un revenu minimum d'insertion est un progrès indiscutable. Néanmoins, le législateur n'ayant pas respecté le mode de calcul préconisé par le rapport Wrésinski, le système était particulièrement défavorable aux familles nombreuses très pauvres, contre qui il se retournait en les éloignant des moyens d'insertion.

A la suite de démarches effectuées par des familles du Quart Monde elles-mêmes auprès du Président de la République et de Monsieur Claude Evin, le mode de calcul du RMI a été revu. Dans de nombreuses circonscriptions locales, la mise en œuvre de ce droit a permis, notamment par les contacts établis entre les différentes administrations et associations, des avancées positives ponctuelles au bénéfice des allocataires.

Il reste que l'écart entre les intentions du législateur et la réalité est souvent important. Par exemple :

- la loi traitait de deux droits co-committants : droit à un revenu minimum, droit à l'insertion. Or, de fait, cet accès à l'insertion est fréquemment considéré par l'administration comme une « condition » : si celle-ci n'est pas remplie, l'allocation est supprimée !

- le texte prévoit que l'insertion est définie « avec » les bénéficiaires. Dans la réalité, les plans adoptés dans la plupart des départements ne donne guère le choix aux RMistes.

Bien qu'en trois ans, d'autres avancées aient été enregistrées dans plusieurs domaines (éducation, cré-

dit formation, santé, voire reconnaissance du droit au logement pour tous), il manque toujours :

- la reconnaissance par les autorités politiques de la nécessité d'une animation au plus haut niveau gouvernemental de la lutte contre la misère dans le cadre d'une loi d'orientation ;

- la prise de conscience par les médias et l'opinion que cette lutte à long terme contre la misère est une priorité nationale engageant le pays tout entier. Ainsi, au nom de 2 150 associations, huit d'entre elles ont été reçues récemment par le Premier Ministre pour réclamer la mise en chantier de cette loi d'orientation. A la conférence de presse à la sortie de Matignon, seuls trois représentants de la presse s'étaient déplacés !

La nécessité de reconnaître les plus démunis comme des partenaires n'est pas contestée sur le plan des principes. L'intérêt de tenir compte de l'expérience des plus pauvres, de leurs besoins et de leurs attentes n'est jamais nié. Mais la mise en œuvre d'un tel partenariat se heurte à des siècles d'habitudes où l'on a décidé ce qui était bon pour les pauvres. Elle se heurte encore à la méconnaissance des réalités vécues par les plus pauvres. Trop souvent les personnels de la plupart des institutions n'abordent les personnes et les populations les plus défavorisées que par les problèmes qu'elles posent, sans pouvoir saisir les forces qu'elles développent pour survivre, ni les projets qu'elles portent malgré la misère.

Pourtant, des expériences existent déjà (on a cité les Universités populaires du Quart Monde), qui témoignent du développement de la vie associative des plus pauvres et de son impact réel sur leur dynamisme et sur celui de leurs interlocuteurs à tous les niveaux.

Que faire ?

D'abord changer notre regard sur les plus pauvres. Le Père Joseph après tout ce qu'il avait lui-

même vécu et appris d'eux disait : « Ce n'est pas d'avoir faim, de ne pas savoir lire, ce n'est pas d'être sans travail qui est le pire malheur de l'homme. Le pire des malheurs est de se savoir compté pour nul, au point où même nos souffrances sont ignorées. Le pire est le mépris de nos concitoyens. Car c'est le mépris qui tient à l'écart de tout droit, qui fait que le monde dédaigne ce que nous vivons et qui nous empêche d'être reconnus dignes et capables de responsabilités. Le plus grand malheur de la pauvreté extrême est d'être comme un mort-vivant tout au long de son existence ».

La non-violence n'est-elle pas aussi tout à fait concernée par cette réflexion ? Car les plus pauvres sont des victimes permanentes de la violence. Or les tenir pour partenaires implique de communiquer avec eux, de rejoindre en profondeur leur refus des expériences réelles, de déshumanisation par la violence.

N'y a-t-il pas un parallèle à faire entre techniques et énoncés du droit et techniques et attitudes de la non-violence ? Les droits ne garantissent pas à eux seuls que la dignité de tous est respectée. Encore faut-il que ces droits (et probablement la non-violence) s'ancrent dans l'actualité de l'expérience de déshumanisation. Cette actualité se déplace. L'humiliation et la destruction des hommes n'empruntent pas les mêmes voies dans la société d'un pays d'Afrique en développement et dans la société de production en flux tendus de l'Europe des années 90.

Mais cette actualité n'est pas seulement tra-

duite par le nombre des victimes de la violence et du déni de droit classées par problèmes. Cette actualité, ce sont aussi des visages avec ce qu'ils expriment de la souffrance et du refus de l'intolérable. La lutte quotidienne pour ne pas se laisser enchaîner à la logique de la violence subie et exercée, l'espérance que cette lutte inégale contre l'injustice et la violence va être relayée par d'autres citoyens font partie de cette actualité.

Ne doit-on pas considérer que toute personne dont la dignité d'homme est mise en cause par l'injustice et la violence destructrices qui lui sont faites doit nous être un guide ? Ne faut-il pas apprendre d'elle ce qu'est le droit qu'elle défend, quel geste de non-violence elle esquisse (peut-être vainement) ? N'est-ce pas en nous faisant auxiliaires de la réussite de ces gestes-là que les instruments du droit et de la non-violence deviendront siens ? Ne recentrerons-nous pas l'attention de ceux qui sont disponibles pour faire avancer le droit et la non-violence vers les fronts essentiels, ceux où des hommes sont actuellement broyés ?



« Le 17 de chaque mois, au Trocadéro, se déroule une manifestation-cérémonie comme celle-ci. »

En tant que membres d'associations, dans la logique politique du rapport Wrésinski, notre première contribution touche au droit d'association des plus pauvres. Nous nous associons pour une cause. Que faisons-nous pour que les victimes de ce que nous refusons, ces hommes qui plus que nous le refusent au-delà de leurs fréquente impuissance, soient nos premiers associés, nos premiers partenaires ? Est-il des individus et des groupes qui, davantage qu'eux, puissent nous inscrire au cœur des réalités de l'injustice et de la violence mais aussi au cœur des luttes universalisables pour les refuser ?

Le 17 octobre 1987, cent mille défenseurs des Droits de l'Homme se sont rassemblées au Trocadéro (Paris) où a été scellée cette inscription :

« LÀ OÙ DES HOMMES SONT CONDAMNÉS A VIVRE DANS LA MISÈRE, LES DROITS DE L'HOMME SONT VIOLÉS. S'UNIR POUR LES FAIRE RESPECTER EST UN DEVOIR SACRÉ. »

Le 17 de chaque mois à 18 heures a lieu sur le parvis du Trocadéro et dans de nombreuses villes de France et du monde une courte cérémonie visant à comprendre, à partir de témoignages du monde entier, l'actualité de cet appel. Dans le bruit des rivalités des puissants c'est aussi une démarche politique de ressourcer un combat politique dans la compréhension de ce à quoi les plus pauvres résistent et de la manière dont ils le font. S'unir avec eux publiquement pour faire entendre leur parole et unir d'autres hommes à leur action, n'est-ce pas aussi emprunter le chemin d'une « alternative non-violente » ?

(1) Cahiers du Quart Monde 1989 (p. 43), 60 FF, Editions Science et Service Quart Monde, 15, rue Maître-Albert, 75005 Paris. Tél. : (1) 46.33.49.77.

(2) « Grande pauvreté et précarité économique et sociale », Joseph Wrésinski, 35 FF, Editions Science et Service Quart Monde.

(3) L'Université populaire est un lieu fort de partage du savoir, d'enseignement mutuel : les familles du Quart Monde y apprennent à exprimer leur expérience et leur pensée. Ceux qui s'y engagent avec elles apprennent à leur tour à écouter et à livrer ce qu'ils ont eux-mêmes appris dans leur milieu social, professionnel, culturel.

Des personnes compétentes dans un domaine y sont aussi auditionnées.

(4) A. de Vos van Steenwijk, « Le Père Joseph Wrésinski », Editions Science et Service Quart Monde, Paris, 1989, 235 p.

(5) Hommes et femmes de toutes professions, tendances philosophiques, religieuses et politiques qui ont décidé de s'engager dans un projet de vie avec les familles du Quart Monde.

(6) Personnes engagées dans tous les secteurs de la société qui entendent être solidaires du Quart Monde et constituer, à cet effet, un vaste courant d'opinion publique. Ils mettent à la disposition du Mouvement ATD Quart Monde leurs compétences et leur disponibilité.

(7) ATD Quart Monde est présent dans quarante pays : d'abord dans les pays industrialisés, puis dans le tiers monde.

(8) Pierre-Henri Imbert, « Une autre vision des Droits de l'Homme » in revue Quart Monde n° 133-134, Ed. Science et Service Quart Monde.

Educateur de rue, la nuit

Interview de Pedro Meca *

Le plus souvent, on ne fait attention à la misère que lorsqu'il fait froid. Mais en toutes saisons, il y a la nuit des personnes errantes. Pedro Meca, dominicain, vit au rythme des nuitards, à Paris.

A.N.V. — *En quoi consiste actuellement ton travail d'éducateur de rue, la nuit, dans le Quartier latin ?*

Pedro — Je cherche d'abord à être présent dans la rue, du côté du boulevard Saint-Michel, lorsque le dernier métro est parti, et avant que le premier n'arrive au petit matin. Nous sommes trois éducateurs à travailler dans cet espace-temps. Cela consiste aussi bien à rencontrer des nuitards occasionnels que des paumés habitués à l'être, ou des musiciens par exemple ; ainsi, quand la police arrive pour faire dégager un groupe de musiciens, parce que les habitants du quartier ont appelé le commissariat, nous servons parfois de médiateurs.

Il y a une association d'habitants dans le 5^e arrondissement qui lutte contre les nuisances nocturnes. Ils rouspètent parce que ça chante et ça danse sous leurs fenêtres après 22 heures. Je les comprends, ils veulent dormir ! On peut intervenir alors pour tenter de calmer le jeu, entre les habitants, la police et les musiciens, pour que chacun comprenne un peu mieux les autres, pour que chacun respecte un peu plus autrui.

Il y a de nombreux autres cas. Un habitant trouve à 2 heures du matin une voiture garée sur le trottoir devant sa porte. Le fait d'intervenir en parlant tout simplement, sans dire qui l'on est, permet d'éviter une escalade dans l'agressivité. On sert de médiateurs entre des personnes qui ont des intérêts divers et souvent contradictoires.

Un quartier animé la nuit, je trouve cela bien, mais il faut éviter que les conflits ne dégénèrent.

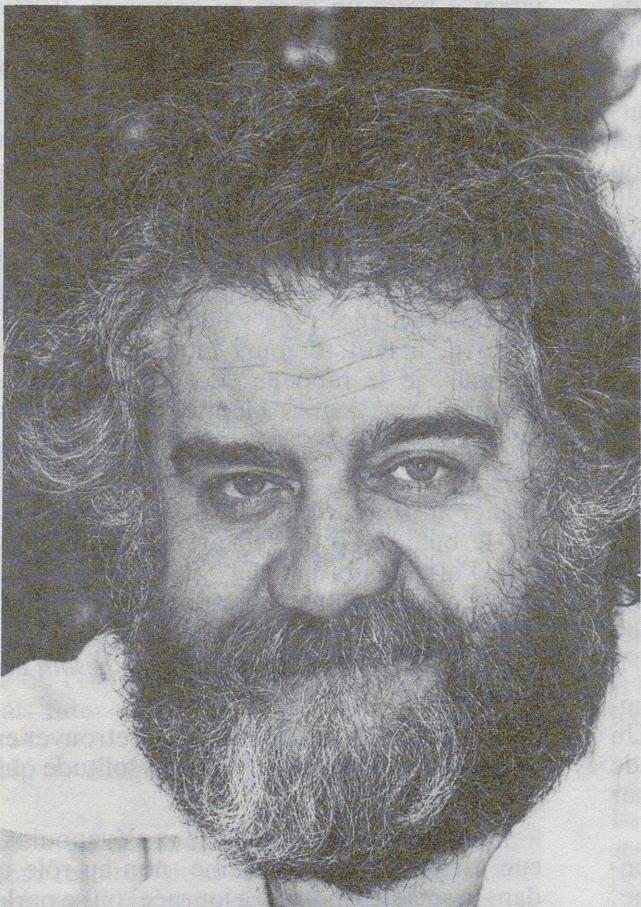
Et puis, il y a le métro. D'après la RATP, il y aurait entre 1 500 et 2 000 personnes à vivre dans le métro, et de 150 à 200 personnes qui dormiraient dans les rames la nuit. Le métro n'est pas seulement un moyen de transport, mais aussi un lieu de vie.

A.N.V. — *L'humour a-t-il une place importante dans ton rôle de médiateur ?*

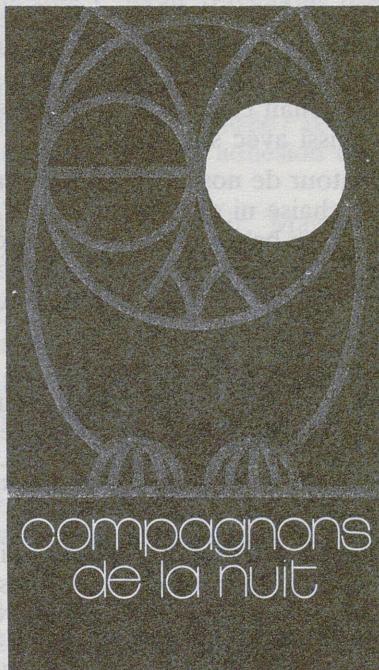
Pedro — Mais oui, l'humour est très important pour éviter que les disputes ne s'enveniment. Le langage habituel ne convient pas pour établir rapidement des ponts entre les gens. L'humour, c'est pour moi une façon d'aller droit au but, en détendant l'atmosphère. L'humour crée des relations. Il permet de respecter autrui en lui manifestant de la sympathie. L'humour, ce n'est pas dire n'importe quoi. C'est une façon de parler qui appelle en retour une mise en confiance, une connivence, une complicité. L'humour permet à des gens très différents de rire ensemble pour ensuite se parler. De toutes façons, je préférerais mourir d'un éclat de rire que d'un éclat d'obus !

A.N.V. — *Avant d'être éducateur de rue la nuit, tu travaillais dans un bar, Le Cloître, en plein Quartier latin. Ce bar a dû fermer ses portes en 1983. Qui venait dans ce bar ouvert tard la nuit ?*

* Auteur du livre *La vie la nuit*, Cerf, 1989.



« Etre veilleur, c'est un peu mon idéal d'homme. » Pedro



INTER-5
240, rue Saint-Jacques
75005 PARIS
Tél. : 43.54.72.07
(Association loi 1901)

Pedro – J'ai en effet travaillé comme barman-éducateur. Dans ce bar, venaient surtout des Africains et des Maghrébins, à 80 %. Il y avait toujours une ambiance musicale ! C'était une population à problèmes, je ne pense pas qu'il faille faire un dessin. Ce lieu était ouvert à tout le monde. Il a servi comme point de repère pour des gens qui n'avaient pas de domicile fixe. Il a fonctionné comme lieu de rencontres, de boîtes à lettres, de place de village...

Ce bar était avant tout un lieu où les gens se parlaient, sans pour autant toujours se connaître auparavant. Il n'avait donc rien à voir avec les bars où l'on s'assied pour boire un verre en lisant son journal ou en regardant ses voisins de biais. La population défavorisée qui venait chez nous m'a appris qu'on communiquait aussi avec son corps.

Autour de nos tables, il n'y avait que des bancs. Pas de chaise ni de fauteuil. On s'assied plus facilement sur un banc que sur une chaise. Et quand on est serré sur un banc, parce qu'il y a beaucoup de monde, on arrive encore à communiquer, au moins par le toucher.

On avait pas mal de problèmes avec la drogue, le haschich surtout. Les vols étaient également fréquents. On naviguait avec tous ces problèmes.

A.N.V. – Comment t'y prenais-tu pour calmer une bagarre ?

Pedro – Il faut dire qu'on avait un videur à l'entrée du bar. Ça peut choquer mais c'était ainsi ! Un videur, d'abord, ça ne sert pas à vider, ça dissuade certains d'entrer. Et un bon videur sait rester assis sur un tabouret.

Il faut distinguer la bagarre entre gens qu'on connaissait et celle où l'on ne connaissait personne. Quand on repérait quelqu'un de connu, on s'adressait toujours à lui. L'humour devait alors être roi. Quand ça ne suffisait pas, on pouvait alors en venir aux mains. Comme je suis du genre trapu, il m'est arrivé plusieurs fois d'intervenir physiquement. Pour éviter

qu'un connard fasse des conneries, il est bon qu'il sente parfois une force physique contre lui. Là encore le toucher est quelque chose de très important. Mais il faut surtout éviter l'humiliation, que ce soit en privé ou en public. Il faut que le connard s'en sorte honorablement. Parfois, je finissais ma gymnastique en l'invitant à boire un verre au comptoir. Il devenait du coup mon ami, et je m'apercevais que ce n'était pas un connard mais une personne qui cherchait à dire quelque chose à quelqu'un.

Une bagarre ratée, c'est une bagarre où un partenaire part en courant. Une bagarre réussie, c'est quand la parole circule ensuite entre les antagonistes d'avant. Il faut parfois en venir aux mains pour que la parole puisse renaitre, surtout quand l'alcool est passé par là, en masquant le vrai problème qui est celui de l'échange pour vaincre la solitude. Dans une bagarre, il faut toujours intervenir au début, avec humour, je le rappelle. Le principal est en fin de compte de ne jamais mépriser autrui.

Dans les cas vraiment difficiles, j'invitais mon gars à l'extérieur, pour lui laisser une chance de me cogner aussi. Quelquefois, des gars m'ont dit « on va sur le quai ». Là, c'était avec l'intention de cogner fort. J'ai toujours dit « oui ». De fait, on n'y est jamais arrivé car en route la parole était revenue.

A.N.V. – De quoi ont le plus besoin ceux qui se retrouvent à vivre la nuit ?

Pedro – Ils ont besoin de se retrouver entre eux, ce besoin est le premier. C'est la solitude qui met des gens dehors.

La nuit, les repères sociaux s'évanouissent. Chacun est renvoyé à soi-même, non au rôle qu'il joue dans la société le jour. La journée, on se parle mais on s'écoute peu. On s'écoute beaucoup plus la nuit. Un chômeur évoque différemment son chômage la nuit que le jour. Le jour, il faut justifier le non travail devant soi et devant les autres. On ne cherche pas à se justifier la nuit. Les dialogues sont en général beau-

coup plus vrais, plus profonds. Un chômeur est plus qu'un chômeur la nuit. Il est quelqu'un qui a droit à la parole comme tout le monde.

Le souci de ceux qui vivent la nuit, n'est pas de trouver une piaule pour dormir, mais de se rencontrer pour échanger. Il faudrait donc créer des lieux pour cela, car il en existe bien peu aujourd'hui de franchement ouverts à n'importe qui.

A.N.V. – Quels sont les changements que tu observes la nuit dans les comportements humains ?

Pedro – La nuit, tout le monde a un comportement différent. On est renvoyé à la solitude et à des peurs ancestrales plus ou moins secrètes. On vit les choses autrement la nuit. Ce n'est pas un hasard si les grands mystiques ont beaucoup vécu la nuit ! Fondamentalement, la nuit, nous sommes renvoyés à nous-mêmes, tel que l'on est, sans fard.

Le rapport au temps est également très différent. Durant la journée, on vit avec des horaires, ceux du travail, du repas de midi, du métro... La nuit, il n'y a plus d'horaire. On a donc le temps, Du temps qui passe, on s'en fout presque. Si quelqu'un me demande l'heure, je ne vais pas lui répondre "4 h 47", mais plutôt "c'est tôt ou c'est tard". On ne calcule pas la nuit. On vit, en essaye de vivre. On est même parfois prêt à tout. La nuit, c'est aussi le temps de la fête où l'on aime être heureux ensemble. Il ne faut jamais rater ça !

A.N.V. – Existe-t-il une solidarité parmi les nuitards ?

Pedro – Ça dépend des milieux. Chez ceux qui sortent pour respirer, pour combattre leur solitude et leurs angoisses, il y a une certaine solidarité, mais ce terme ne convient pas. Sa connotation politique ne va pas bien ici. Je préfère parler du sens du partage. Ceux qui n'ont rien partagent beaucoup de choses : des gestes, un paquet de cigarettes, un litre de bière... On aime bien partager trois fois rien, c'est très naturel la nuit.

A.N.V. – Peux-tu présenter l'association "Les Compagnons de la nuit" ?

Pedro – Tout a commencé avec l'abbé Pierre qui avait créé une association pour obtenir des subventions afin d'aider notre bar. Quand le bar a dû arrêter ses activités, on a voulu continuer à quelques-uns. Nous avons alors découvert le temps qui est compris entre le dernier métro et le premier du petit matin.

Nous sommes actuellement trois travailleurs sociaux à être embauchés par l'association "Les Compagnons de la nuit". Nous travaillons donc la nuit. Nous n'avons pas de lieu précis, comme c'était le cas avec le bar. Nous sommes dans les rues du Quartier latin. Nous travaillons selon les critères et les méthodes de la Prévention Spécialisée : respect de l'anonymat, non mandat, et libre adhésion de ceux avec qui nous travaillons.

La nuit, c'est fait pour dormir. Mais comme beaucoup de monde ne dort pas la nuit, nous sommes là pour essayer de faire reculer la solitude. La parole a besoin d'être libérée, que le type soit un nuitard occasionnel, un drogué ou un paumé de longue date.

J'ai aussi envie de dire à ceux qui sortent des écoles d'éducateurs d'attendre un peu avant d'être éducateur de rue. Il faut aimer les gens pour faire ce métier bizarre. Ça ne sert à rien de vouloir aider autrui si on ne cherche pas d'abord à le comprendre. Il faut beaucoup vivre avec les nuitards pour les connaître un peu.

Celui qui est capable de maîtriser la nuit est adulte. Or les paumés de la nuit ne la maîtrisent pas. Ils sont un peu comme des enfants, toute leur vie est à restructurer. Ceux qui parviennent à gérer leurs nuits peuvent alors essayer de gérer leurs journées.

Je râle parfois contre les services sociaux, car ils ne s'intéressent aux paumés que le jour. Il faudrait commencer par être avec eux la nuit.

Propos recueillis par François VAILLANT

Les rendez-vous de l'été

Education

- 29 juillet-4 août, *Le Cun du Larzac* : Education et non-violence dans la famille. Confrontation de pratiques éducatives au sein de la famille. Animation-enfants assurée en parallèle. Visite des environs, détente. Rens. : Le Cun du Larzac, 12100 Millau. Tél. : 65.60.62.33.
- 30 juillet-13 août, *Leon (Espagne)* : Rencontre internationale sur la non-violence et l'éducation. Des séminaires sur la résolution des conflits, les jeux de rôle, la prise de décision, et sur le désarmement et la solidarité internationale. Des cours aussi : le théâtre, la cuisine végétarienne, l'artisanat. Rens. Colectivo noviolencia y éducation, c/San Cosme y Sans Damian 24 2º 2, 28012 Madrid (Espagne). Contact : Yolanda au (91) 52.22.173.
- 5-11 août. *Le Cun du Larzac* : Education, résolution des conflits et non-violence. Education non-violente et éducation à la non-violence. Mener une réflexion collective à partir d'ateliers pratiques et de l'expérience de chacun. Rens. : Le Cun du Larzac, 12100 Millau. Tél. 65.60.62.33.

A pied, à vélo

- 2 août-1^{er} septembre, *Paris-Berlin* : Eurotour'90. Des objecteurs traversent l'Europe à vélo pour promouvoir l'objection de conscience. Contact : Eurotour'90 c/o Sci, 129, fbg Poissonnière, 75009 Paris. Tél. (1) 48.74.60.15.

- 6 août-10 octobre, *Londres-Moscou* : Course pour la terre et la vie. Organisée par des Indiens d'Amérique, cette course traversera la France et la Belgique du 8 au 16 août. Rens. : « Course pour la terre et la vie », Comité français, c/o Nitassinan, BP 101, 75623 Paris Cedex 13. Tél. : (1) 43.67.98.28.

- 4-12 août, *RDA* : Marche Internationale pour la paix organisée par la conférence chrétienne pour la paix. Cette année, le thème sera : « Vivre sans armement ». Des étapes de 15 à 30 km entre lesquelles seront organisées des soirées-débats et des rencontres. Rens. : Hannelore Schmid, Markomennenstr 27, D-7000 Stuttgart 40 & RFA. Tél. : (19-49) 711/87 40 80.

Réflexion

- 15-21 juillet, *Le Cun du Larzac* : Entraînement à la non-violence active. Dès que l'on veut réagir face à une injustice, de nombreux blocages apparaissent : peur de prendre des coups, de se retrouver seul, manque d'imagination... La technique non-violente, c'est toute une série d'exercices physiques et mentaux pour apprendre à maîtriser sa peur, exercer ses réflexes, stimuler sa présence d'esprit et trouver les bonnes attitudes : mise en confiance, jeux de rôles, techniques de résistance, jeux de stratégie et de décision rapide. Rens. : Le Cun du Larzac, 12100 Millau.
- 15-21 juillet, *Le Cun du Larzac* : Pauvreté, misère et non-violence. La croissance économique marginalise une partie de plus en plus importante de la popu-

lation. Comment comprendre ce phénomène et comment le combattre ? Rens. : Le Cun du Larzac, 12100 Millau.

- *16-22 juillet, Les Chabannes (Limousin)* : Non-violence et guérison intérieure. Découvrir dans la vie, dans la Bible les racines de la violence. Avec Joseph Pyronnet. Rens. : Maison de l'Amitié, Les Chabannes, 87220 Feytiat. Tél. : 55.48.34.60.
- *17-20 juillet, Saint-Malo* : Coupable ? Non coupable ? Qu'est-ce que la culpabilité ? Comment accéder à une morale ouverte, à une pédagogie de la responsabilité. Rens. : Centre de la Briantais, 1, rue M.-Nogues, BP 82, 35413 Saint-Malo Cédex. Tél. : 99.81.87.04.
- *20-30 juillet, Budapest (Hongrie)* : Session internationale organisée par l'Université de paix de Namur (Belgique) sur le thème de l'Europe, enjeu de société. La session s'articulera autour de trois axes : le point sur l'Europe, les relations avec le Sud, les fondements de la démocratie aujourd'hui. Langues de travail : anglais, hongrois, français. Rens. : Université de paix, bd du Nord4 , 5000 Namur, Belgique.
- *Un stage* : Spiritualité et non-violence au quotidien, animé par Michèle Rouche du Mouvement International de la réconciliation et dont le but est de reconnaître ses difficultés afin de les accorder à une démarche non-violente, est en préparation pour le début du mois de juillet. Pour y participer contacter Brigitte Liatard, 3, avenue du 8 Mai, 95400 Villier-le-Bel. Tel. : 39.80.13.07.

• *29 juillet-4 août, Le Cun du Larzac* : Santé et paix, à la recherche du bien-être. Le stress de la vie moderne, l'alimentation, la consommation médicale vont à l'encontre d'une santé biologique et psychique équilibrée ! Apprendre à écouter son corps constitue la recherche quotidienne du bien-être. Rens. : Le Cun du Larzac, 12100 Millau. Tél. : 65.60.62.33.

- *30 juillet-4 août, Lugny (Saône-et-Loire)* : Forum organisé par le Mouvement pour une alternative non-violente (voir p. 27).
- *12-18 août, Le Cun du Larzac* : Résolution des conflits, formation à l'attitude non-violente. Le Cun du Larzac, 12100 Millau.
- *22-27 août* : Quinzième séminaire théologie et non-violence. Rens. : Jacques Richard, 96, rue de la Fuie, 72000 Le Mans. Tél. : 43.84.11.30.
- *26-31 août, Le Cun du Larzac* : En marche vers son identité. Rens. : Le Cun du Larzac, 12100 Millau.
- *Kohlhuette-Wimmensu (Bas-Rhin)* : La non-violence, voie de Dieu dans le monde. Introduction à la non-violence évangélique par le jeu, la réflexion, le partage. Ce stage aura lieu s'il y a un nombre suffisant de participants. Contact : « Le Soc », Kohlhuette-Wimmensau, 67290 Wingen/Moder. Tél. : 88.89.76.39.
- *Montpezat d'Agenais (Lot-et-Garonne)* : La Communauté de l'Arche du Grand Mouliné se propose d'encadrer un groupe qui désire axer sa réflexion sur la non-violence. Elle peut aussi héberger des sessions allant jusqu'à quinze personnes. Rens. : Communauté de l'Arche, Le Grand-Mouliné, 47360 Montpezat-d'Agenais. Tél. : 53.95.04.61.

Nous avons lu...

Bernard PECQUEUR

Le Développement local : Mode ou modèle ?

Collection « Alternatives Economiques, série synthèse n° 24 », 186 pages, 59 F. Editions Syros-Alternatives, année 1989.

La crise et la montée des incertitudes liées à l'internationalisation croissante des échanges entraînent, entre autres, deux grandes mutations : d'une part, les hiérarchies spatiales sont bouleversées : c'est particulièrement visible au sein des pays industrialisés où les régions de grande industrie faiblissent au profit de régions historiquement plus rurales et en plein renouveau ; d'autre part la puissance industrielle que donne la grande taille des unités de production ne suffit plus : il s'y ajoute un impératif nouveau de flexibilité. Cette contrainte nouvelle d'adaptation aux changements du marché libère un espace de performances pour des unités plus petites.

C'est là que le développement local prend tout son sens : au-delà de l'effet de mode (vivre au pays, utopie rousseauïste d'autarcie...) le développement local est un mouvement de fond des structures économiques : il s'agit d'une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent.

Le développement local s'appuie sur l'importance des échanges hors marchés observés dans certains lieux : dans un milieu dense de production, les entrepreneurs échangent des informations sur leurs métiers, leurs "trucs", l'évolution de leurs techniques, de leurs modes de gestion du personnel... Ces informations circulent, sans paiement,

sans passer par un marché mais finissent par former des "territoires" où existent des synergies remarquables.

A partir de l'analyse des formes principales de ce développement local, Bernard Pecqueur montre que l'enjeu, c'est l'adaptation des structures économiques aux mutations en cours.

Bernard Pecqueur, 36 ans, économiste, est maître de conférences à l'Université des Sciences Sociales de Grenoble et membre du comité de rédaction de la revue « Alternatives Economiques ».

Dossier de la Commission Française Justice et Paix, O.N.G. du Sud et Développement.

60 pages, disponible au secrétariat Justice et Paix, 71, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Prix : 55 F (port en sus).

En 1986, la Commission française Justice et Paix publiait aux éditions du Centurion des éléments de réflexion sur le thème « Coopérer au développement aujourd'hui ».

Depuis lors, la crise des modèles de développement importés et "plaqués" sans souci d'adaptation aux conditions des peuples du Sud s'est accentuée, entraînant, par endroits, de véritables effondrements.

Face à cette situation, naissent un peu partout, tant au Nord qu'au Sud, des réflexions et des tentatives pour favoriser la promotion des peuples pauvres.

Ainsi, malgré un contexte international dominé par le lourd problème de

la dette et une coopération où la morosité gagne du terrain, la volonté de survie et de développement des peuples du Sud s'exprime dans des formes nouvelles d'action.

C'est à mettre en évidence ce phénomène neuf que s'attache le présent dossier, à savoir : l'émergence des organisations populaires du Sud comme Acteurs du développement.

Quelles qu'en soient les formes : fédérations, associations d'appui technique, collectifs internationaux de solidarité, bureaux nationaux de coordination, etc., les sociétés civiles du Sud s'organisent. Elles nous invitent, en formulant de nouvelles demandes, à revoir les modalités de notre coopération.

A nous de savoir y répondre, pour que fleurissent les germes d'espoir dont est porteur ce mouvement.

L'action non-violente – Numéro 444 de la revue « Fêtes et saisons ».

Avril 1990, 20 F.

Ce numéro de Fêtes et Saisons, consacré à la non-violence, est excellent, et pas seulement parce que ANV y est mentionné dans la rubrique « Pour en savoir plus » ! Philippe Warnier, le rédacteur de ce numéro, a réussi la prouesse de traiter sérieusement les fondements de la non-violence et de l'action non-violente au regard de la foi chrétienne. L'éducation à la non-violence et la défense civile non-violente sont également abordées.

Agréablement illustré, ce numéro de Fêtes et Saisons devrait être lu et diffusé par tous ceux qui aiment les bons outils de vulgarisation. En attendant qu'il soit d'objet de débat dans les communautés chrétiennes et dans les évêchés !

F.V.

LUMIÈRE & VIE

N° 195

RÉSURRECTION ET RÉINCARNATION

foi et croyances

Les chemins du paradis

jean vernette

la réincarnation dans la nouvelle
religiosité

jean-michel maldamé

quelle connaissance scientifique de l'au-delà

jacques scheuer

réincarnation et délivrance
perspectives orientales et interrogations chrétiennes

alain blancy

l'église réformée et les services
funèbres

julien potel

univers posthume et résurrection
homélies aux obsèques de prêtres

isabelle chareire

croire à la résurrection des morts

henri bourgeois

réincarnation, résurrection :
présupposés et fondements

denis müller

logique des croyances et mise à
l'épreuve éthique

LUMIÈRE & VIE

2, place Gailleton, 69002 Lyon

Prix du n° 193 : 42 F (port compris)
(étranger : 47 F)

Abonnement 1990 : 185 F (étranger : 215 F)

CCP 3038 78 A Lyon

*Abonnez-vous,
Abonnez vos amis*

BULLETIN D'ABONNEMENT

à envoyer à : A.N.V.

16, rue Paul-Appell
42000 SAINT-ETIENNE

Nom : _____ **Prénom :** _____

Adresse : _____

Je souscris un abonnement d'un an (4 numéros), à partir du numéro

Je commande..... dépliants de présentation de
la revue (gratuits).

Tarif minimum : 115 F

étranger : 150 F

soutien : à partir de 180 F

* Pour maintenir un tarif minimum assez bas, nous invitons tous ceux qui en ont les moyens à s'abonner au tarif **de soutien** : c'est une forme de péréquation entre nos lecteurs. Merci.

Je commande les numéros suivants :

.....

.....

.....

.....

Je verse donc la somme de F
par chèque à l'ordre de

ANV - CCP 2915-21 U LYON

Voici les noms et adresses de personnes qui pourraient être intéressées par A.N.V. :

Voici l'adresse d'une librairie qui accepterait peut-être de vendre régulièrement A.N.V. :

N° 41 : TRAVAILLEURS FACE A L'ARMEMENT (12 F)

Désarmer, est-ce se condamner au chômage ? Des économistes disent non. Exemples de plans de reconversion. Table Ronde entre Syndicats et mouvements de paix.

N° 46 : LA GAUCHE NUCLÉAIRE (14 F)

Comment, et pourquoi, le PC et le PS se sont ralliés, en 1977, à l'arme atomique. Témoignages de Patrick Viveret, Yvonne Quilès, Pierre-Luc Séguillon. Dossier complété par un historique de l'opposition à la force de frappe (45-65) et par des documents de l'époque.

N° 47 : DOSSIER PALESTINE-DÉFENSE PAR RÉSISTANCE CIVILE - DÉSOBÉISSANCE CIVILE (14 F)

Palestine et Israël peuvent-ils vivre en paix ? Propositions pour une défense de la Grande-Bretagne par résistance civile. Etude historique de la naissance et du développement de la notion de « désobéissance civile ». L'itinéraire de Jacques de Bollardière, de l'armée à la non-violence.

N° 48 : GUERRES SAINTES. GUERRES JUSTES (14 F)

Le sacré et le guerrier : pourquoi ce lien permanent ? — La guerre sainte aujourd’hui, de l’Iran à l’idolatrie nucléaire — Histoire des attitudes des Chrétiens face à la guerre — Vraies et fausses guerres saintes en Islam — Quelles images de Dieu favorisent la sacralisation de la guerre ?

N° 50 : DÉFENSE NUCLÉAIRE : NON-SENS MILITAIRE (14 F)

Un officier anglais, Stephen KING-HALL fait le procès de toute une défense reposant sur les armes nucléaires. Il préconise l'adoption d'une défense non armée.

N° 51 : L'AGRESSIVITÉ EN QUESTION (16 F)

Du génétique au social, quatre thèses sur l'agressivité : Karli, Laborit, Wilson et Bunge.
Sortir du pénal : la pensée de Louk Hulsman.
Les évêques et la bombe.

N° 52 : L'ESPRIT DE DÉFENSE (16 F)

Comment le définir ? Le mesurer ? Pour quoi sommes-nous prêts à prendre des risques ? Entretiens avec Jean GATEL, Paul VIRILIO. Le protocole Hernu-Savary. L'esprit de défense en Suisse.

N° 53-54 : POLOGNE : LA RÉSISTANCE CIVILE (30 F)

Peut-on parler d'une stratégie non-violente en Pologne ? Un numéro exceptionnel où des historiens, des philosophes, des syndicalistes polonais cherchent à analyser les rapprochements possibles entre la stratégie de l'action non-violente et le combat de Solidarnosc. Un texte inédit en français de Kolakowski. Une interview de Milewski, président de Solidarnosc à l'étranger.

N° 55 : MARIER ARMÉE ET NON-VIOLENCE ? (20 F)

Défense non militaire : le rapport suédois.

Peut-on combiner résistance non violente et lutte armée ? La Non-Violence au service de la cause palestinienne ? Pologne : les sanctions économiques.

N° 56 : TECHNOLOGIE : COMME UN CAMION FOU... (20 F)

La course technologique, comme la course aux armements, semble totalement incontrôlable. Une analyse de Louis PUISEUX sur la guerre et la technique. Savoir faire un usage créatif de son temps quand on est au chômage ou quand on a décidé de travailler à temps partiel ? L'informatique au service de la pédagogie ?

N° 57 : EXTRÊME-DROITE : LA COTE D'ALERTE (20 F)

Connaître l'extrême-droite pour mieux lui résister. Construire une France pluri-ethnique. Albert JACQUARD dénonce le cancer nucléaire. Premières analyses du rapport sur « la dissuasion civile ».

N° 58 : NI ROUGES NI MORTS (20 F)

Le point sur le mouvement de paix en RFA, après les déploiements des euromissiles. Théodor EBERT réfléchit sur les moyens d'introduire la "défense sociale" dans son pays. L'éducation à la paix en RFA.

N° 59 : LA DISSUASION CIVILE (20 F)

Donnent leur opinion sur le livre « la dissuasion civile » : Ch. Hernu, B. Stasi, Y. Lancien, les généraux Le Borgne, Buis, Copel, l'amiral Sevaistre, des évêques, des stratégies. Le débat s'amorce avec les auteurs du livre. Compte rendu détaillé du Colloque de Strasbourg sur les stratégies civiles de défense.

N° 60 : GENOCIDES (20 F)

Les formes les plus extrêmes de la violence de masse sont un défi à ceux qui veulent réduire la violence : il faut analyser et connaître les génocides pour mieux empêcher leur retour. Léon POLIAKOV, F. PONCHAUD, Y. TERNON, J.L. DOMENACH, W. BERELOWITCH réfléchissent sur les génocides des Juifs et des Arméniens et sur les massacres au Cambodge, en URSS et en Chine.

N° 61 : URSS (20 F)

Un éclairage sur la société soviétique entre dissidence et consensus. Peut-on encore parler de "totalitarisme" ? Les pressions économiques sont-elles efficaces ? Une étude frappante sur la formation militaire des jeunes en URSS.

N° 62 : RÉSISTANCES CIVILES EN AMÉRIQUE LAT. (28 F)

Guatémala, Bolivie, Uruguay, Brésil : des luttes non-violentes pour les droits de l'Homme et la démocratie. Dans le même numéro, une réflexion de fond sur le rapport entre éthique et technique dans l'action non-violente (J.M. MULLER).

N° 63 : PHILIPPINES : NON-VIOLENCE CONTRE DICTATURE (28 F)

Un dossier, unique en français, sur les événements de février 1986. Récit et analyse de la révolution non-violente qui a chassé Marcos. Nombreux témoignages des acteurs directs de ces événements. Dossier illustré de nombreuses photos.

N° 64 : RELIGIONS ET VIOLENCE (28 F)

Violence et non-violence dans le Bouddhisme, l'Islam, le Judaïsme.. Eglises chrétiennes et peine de mort. Athéisme et non-violence. Non-violence : attitude éthique plus que religieuse.

N° 66 : LA NON-VIOLENCE ET LE DROIT (28 F)

Un recours contre la violence : la défense des Droits de l'Homme. Quels sont les fondements philosophiques et historiques de ces Droits ? Quand le Droit couvre l'injustice, la désobéissance civile est-elle légitime ? L'objection de conscience est-elle un droit ? Que peut le Droit contre la "raison d'Etat" ? En annexe : une réflexion sur les ventes d'armes, moins rentables qu'on ne le croit.

N° 67 : LA PAIX, VUE DE L'EST (28 F)

Mouvements pour la paix et l'écologie en Tchécoslovaquie, Hongrie, R.D.A., Pologne, Yougoslavie.

N° 68 : LEXIQUE DE LA NON-VIOLENCE (38 F).

Jean-Marie MULLER propose les définitions d'une soixantaine de mots couramment utilisés dans la recherche sur la non-violence. Toutes les formes d'action sont passées en revue ainsi que quelques notions-clé. Un outil pratique et éclairant.

N° 69 : LES DÉFIS DES TERRORISMES (30 F)

Le terrorisme : comment se distingue-t-il des autres formes de violence ? Comment le juger ? Comment lui résister ? Des questions vitales pour la démocratie. Avec Olivier Mongin, Michel Wieviorka, Edwy Plenel.

N° 70 : INTIFADA - RÉVOLUTION AMÉRICAINE (30 F)

Deux dossiers dans ce numéro : la résistance civile en Palestine (l'intifada peut-elle réussir autrement que par la non-violence ?) et deux études sur les mouvements de résistance civile qui ont mis en route la révolution américaine à la fin du XVIII^e siècle.

**N° 72 : STRATÉGIES NON-VIOLENTES :
OÙ EN EST LA RECHERCHE ? (30 F)**

Cinq ans après la création de l'Institut pour la Résolution Non-violente des Conflits (IRNC), un premier bilan des recherches qu'il a menées : sur l'énergie, sur les collectivités locales, sur les associations, sur la défense européenne.

N° 73 : REPÈRES POUR LA NON-VIOLENCE (30 F)

Ce numéro d'archives vous propose une série d'articles parus dans ANV entre 1973-1983. Des repères pour la réflexion et l'action sur les grands thèmes qui intéressent la non violence.

N° 74 : LES SANCTIONS ÉCONOMIQUES (30 F)

Les boycotts et les embargos sont-ils efficaces ? Analyse des sanctions économiques établies dernièrement contre Israël, l'Afrique du Sud..., ou contre des entreprises telles que Nestlé. Le boycott des consommateurs en France.

ALTERNATIVES NON VIOLENTES

16, rue Paul-Appell
42000 SAINT-ETIENNE

Revue associée à l'*Institut de recherche sur la résolution non-violente des conflits (I.R.N.C.)*

COMITÉ D'ORIENTATION

Bernard BOUDOURESQUES
Patrice COULON
Isabelle FILLIOZAT
Etienne GODINOT
Laurent GRZYBOWSKI
Anne LE HUÉROU
François MARCHAND
Christian MELLON
Jean-Marie MULLER
Bernard QUELQUEJEU
Ina RANSON
Alain REFALO
Jacques SEMELIN
Jean VAN LIERDE
Patrick VIVERET

Directeur de Publication :

Christian DELORME

Rédacteur en chef :

François VAILLANT

sommaire

<i>Editorial</i>	1
De ce côté-ci de la planète	
François-Xavier Verschave	2
L'observatoire de la démocratie internationale	
Anne Le Huérou	7
Pourquoi miser sur le développement local en Afrique	
Michel Griffon	11
Le commerce des armes appauvrit les populations du Tiers monde	
Bernard Ravenel	15
Au Nord et au sud, une banque pour les pauvres	
Anne Le Bissonnais	19
"Results" : une invention sociale	
Sam Harris	25
Pour vaincre la misère ici et là-bas	
interview de l'Abbé Pierre	31
Insertion et modernisation : une réconciliation possible	
Patrice Sauvage	35
Pour vaincre la misère : respecter l'esprit du rapport Wrésinski, et appliquer ses recommandations	
Pierre Weeger et Louis Join-Lambert	44
Educateur de rue, la nuit	
interview de Pedro Meca	52
<hr/>	
Les rendez-vous de l'été	56
Nous avons lu	58